



CAUSSES et
VALLÉE de la
DORDOGNE
communauté de communes



Causses et Vallée de la Dordogne **PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE**

Diagnostic de territoire et évaluation du PAT



2024



SOMMAIRE

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE DE CAUVALDOR.....	5
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ALIMENTAIRE.....	6
1. Le territoire de cauvaldor	6
2. L’agriculture sur le territoire de cauvaldor	9
2.1 Description de l’activité agricole sur le territoire.....	9
2.2 Un territoire aux labels reconnus et l’émergence de l’agriculture biologique	11
2.3 L’enjeu du renouvellement des générations d’agriculteur.rice.s.....	12
2.4 La question des friches agricoles.....	14
3. Les enjeux Environnementaux	14
3.1 Les conséquences du réchauffement climatique	14
3.2 Principaux impacts environnementaux de l’activité agricole	16
3.3 Zones naturelles recensées et enjeux de préservation.....	16
4. Les enjeux sociaux et de sante du territoire	17
4.1 Emplois et précarité	17
4.2 Mobilité	19
4.3 Une population vieillissante	19
4.4 Santé.....	20
5. Economie alimentaire du territoire.....	22
5.1 La restauration collective	22
5.2 La vente en circuit-courts	23
6. Synthèse des enjeux alimentaires du territoire.....	25
5 ANNEES DE PAT : EVALUATION ET PERSPECTIVES.....	26
1.Méthodologie.....	27
1.1 Réalisation d’entretien auprès d’acteur.rice.s du pat.....	27
1.2 Réalisation d’un questionnaire à destination de la population	27
1.3 Ateliers collaboratifs, COPIL	27
2. Résultats.....	29
2.1Portrait des pratiques alimentaires à partir d’un échantillon d’habitant.e.s.....	29
2.2 Entretiens	37
3. Preconisations	40
3.1 A partir du questionnaire	40
3.2 A partir des entretiens.....	42
3.3 Préconisation de plan d’action	42

CONCLUSION	45
BIBLIOGRAPHIE	47

Introduction

Depuis 2018, Cauvaldor a mis en place son projet alimentaire de territoire (PAT). Celui-ci a pour vocation de favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation, à partir d'une vision systémique. Il participe à la structuration du territoire sur les plans agricole, alimentaire, écologique, social et économique. Un premier diagnostic « agri-alimentaire » a été mené en amont de la mise en place du PAT, pour définir les enjeux et objectifs propres à la communauté de communes. Depuis 5 ans, différentes actions sont menées, suivant ces objectifs. Après cette première période, une évaluation a donc été souhaitée par la communauté de communes.

Ce document a pour objectif de présenter une mise à jour du diagnostic de territoire de Cauvaldor émis en 2018, dans les différents domaines en lien avec l'alimentation. Il présente également l'évaluation du PAT.

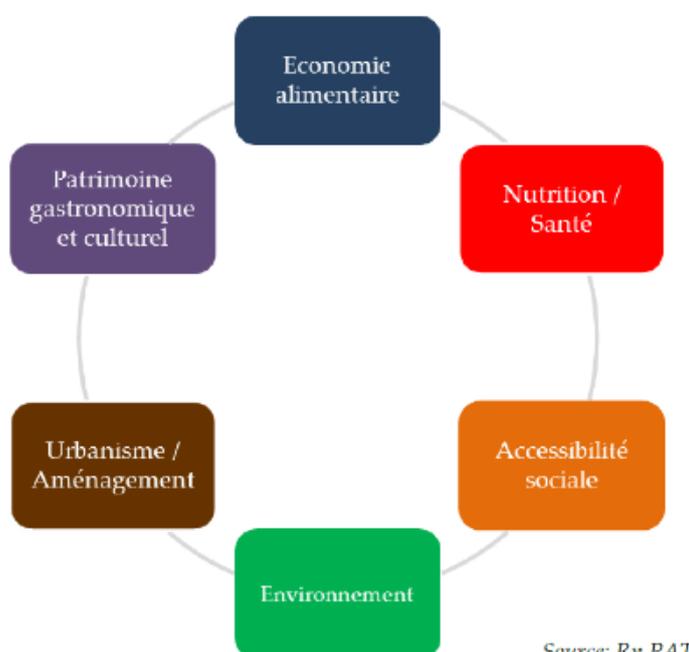
Ce travail a été effectué dans le cadre d'un stage de seconde année de Master de Psychologie Sociale et Environnementale à l'université de Nîmes, du 5 janvier au 5 juin 2024. La psychologie sociale et environnementale est l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique ou social, dans ses dimensions spatiales et temporelles. Elle permet d'accompagner les acteurs.rice.s de la transition écologique et sociale. Dans le cadre du PAT, la démarche de psychologie environnementale permet une évaluation à différentes échelles. Ainsi pourront être soulevés les freins et atouts du facteur humain dans le changement de pratiques de production, distribution et consommation, sur le territoire de Cauvaldor.

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE DE CAUVALDOR

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) vise à rapprocher les acteur.rice.s de la chaîne alimentaire, à ré-ancrer l'alimentation et l'économie alimentaire dans le territoire, pour favoriser une alimentation locale et de qualité, pour tous et toutes. C'est un projet volontaire et collectif, porté par le territoire (à l'échelle de la commune, d'un EPCI ou d'un département). Un PAT joue un rôle capital pour accélérer la transition écologique agricole et alimentaire, en rapprochant les producteur.rice.s, les transformateur.rice.s, les distributeur.rice.s, les collectivités territoriales et les consommateur.rice.s. Il est encadré par les lois *n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche*¹ et *n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt*².

« Le PAT, dans la lignée des Etats généraux de l'alimentation, contribue à promouvoir des choix alimentaires favorables pour la **santé et respectueux de l'environnement** et réduire les **inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable**. Il doit également promouvoir une alimentation **durable et solidaire** et **valoriser la gastronomie française**. »³

Le PAT recouvre donc six domaines : économie, santé, social, environnement, aménagement du territoire et patrimoine.



Source: Rn PAT
<http://mpat.fr>

¹ Portant le Programme National de l'Alimentation (PNA).

² Assoie le rôle du PNA dans la mise en œuvre de la politique publique de l'alimentation et confirmer l'ancrage territorial de l'alimentation comme priorité du Ministère, notamment par la création des « projets alimentaires territoriaux ».

³ Programme national de l'alimentation et de la nutrition, 2019

Depuis 2018, la Communauté de communes causses et vallée de la Dordogne (Cauvaldor) a mis en place son PAT. Les objectifs et les décisions stratégiques sont prises par le Conseil de l'alimentation territoriale. Celui-ci est constitué d'élu.e.s et d'acteur.rice.s ayant un lien avec l'alimentation sur le territoire (productions et associations agricoles, logistique, restauration collective, etc...) (cf. Annexe 1). Un premier diagnostic « agri-alimentaire » a été mené en amont de la mise en place du PAT (en 2018), pour définir les enjeux et objectifs propres à la communauté de communes. Depuis 5 ans, différentes actions sont menées, suivant ces objectifs (cf. Annexe 2). Elles participent à la structuration du territoire sur le plan écologique, social et économique.

Il convient de préciser que ces actions, en plus du financement propre de Cauvaldor, ont bénéficié de plusieurs sources de financement, venant de l'Etat (notamment dans le cadre du plan de relance), de l'Europe (via le FEADER) et de la Région Occitanie.

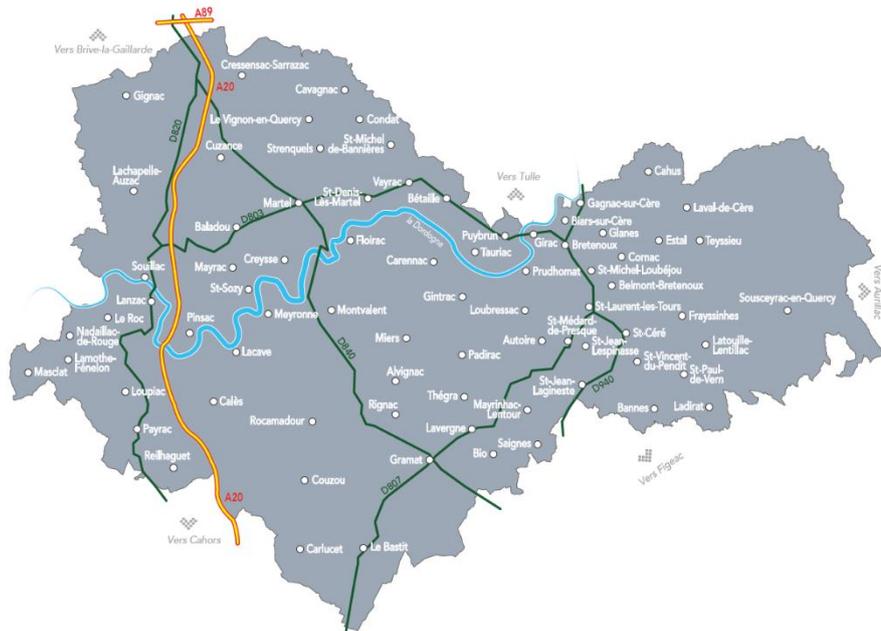
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ALIMENTAIRE

1. LE TERRITOIRE DE CAUVALDOR

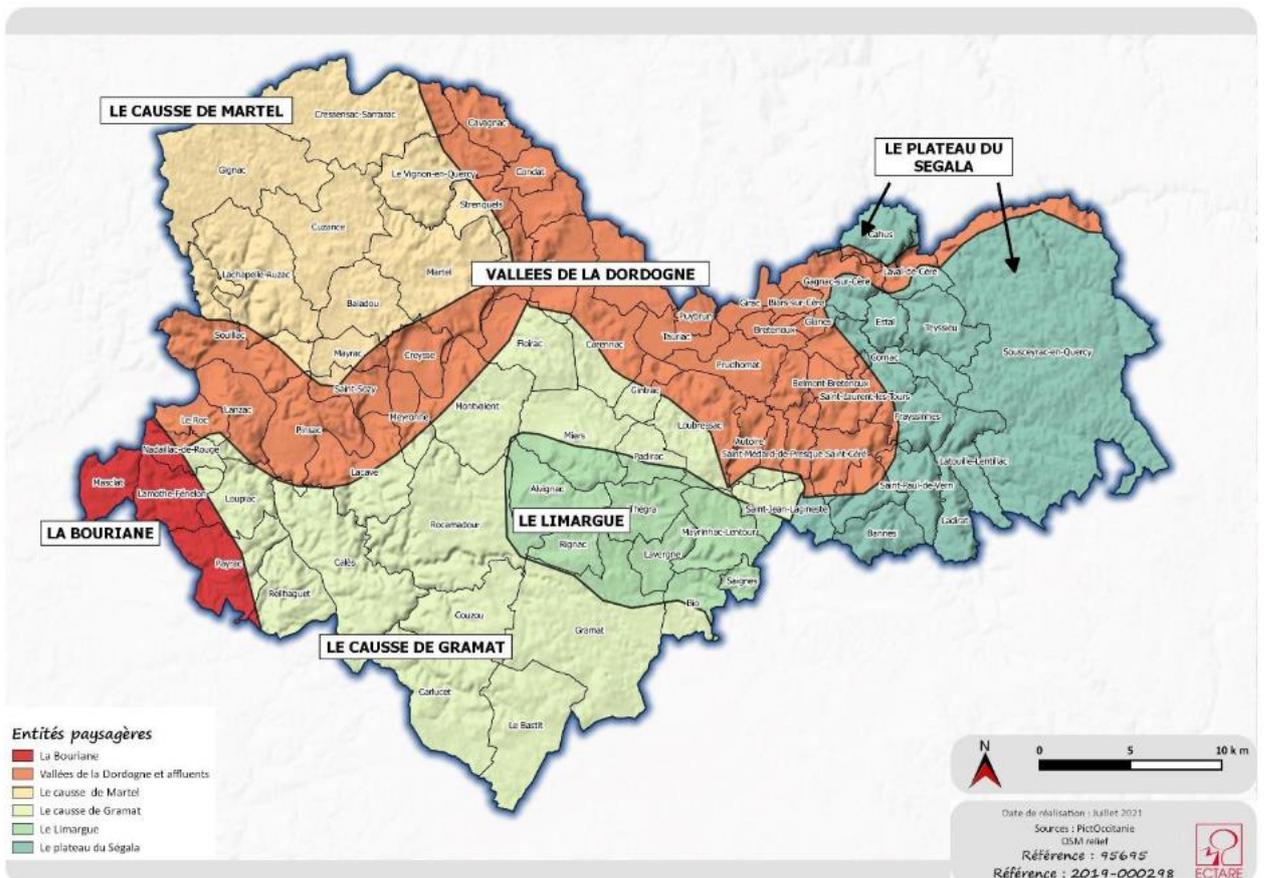
La **communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne** ou **Cauvaldor** est située dans le nord du département du Lot, en région Occitanie.

Depuis sa création en 2017, CAUVALDOR regroupe **77 communes, 46 649 habitants** et constitue le territoire le plus important du département du Lot (plus d'un quart de la population du département). Le territoire est caractérisé par une très large superficie (1 293 km²). Il faut compter plus de 1h15 de temps de parcours pour le traverser d'Est en Ouest.

Seules 8 communes dépassent les 1000 habitants et 3 d'entre elles sont de petites villes : Souillac, Gramat et St-Céré. Cependant, aucune n'atteint un effectif de 4000 habitants.

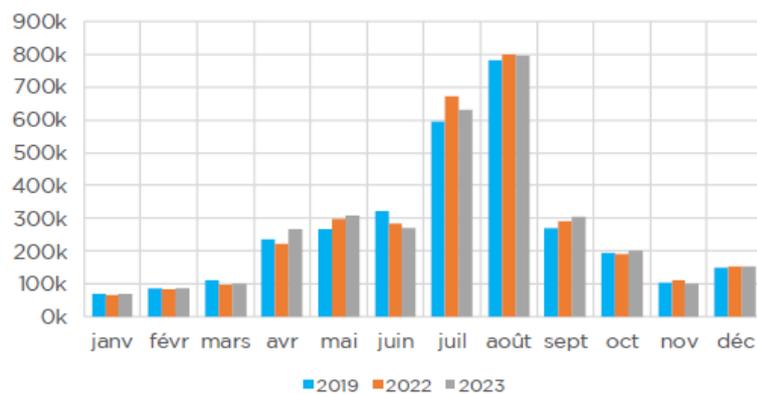


Le territoire de Cauvaldor regroupe une diversité d'unités paysagères (dû à la géologie, à l'histoire du développement du territoire, etc.). Chacune ayant son identité propre.



Une caractéristique importante du territoire est l'attrait touristique : un élément clé de l'économie locale avec 328 millions d'euros, soit 9% du PIB du département. Cet attrait touristique est favorisé par la richesse patrimoniale (bâtit), une diversité de paysages, une richesse géologique et des espaces préservés. Il s'appuie sur de nombreux sites labellisés comme le Gouffre de Padirac, la Vallée de la Dordogne ou Rocamadour, sites attirant plus d'un million de visiteurs / an. Cela implique de forts enjeux de saisonnalité (logements, eaux, alimentation, mobilités, etc.). On relève également un taux assez élevé (20,5%) de résidences secondaires et logements occasionnels (Insee, 2019).

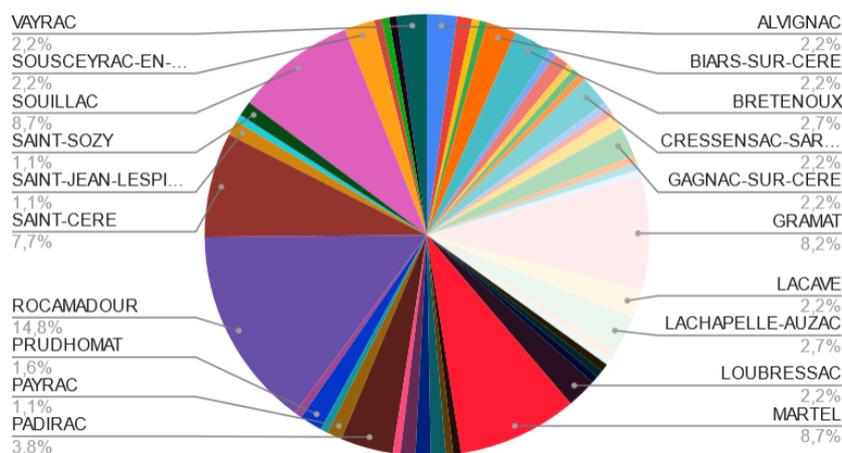
Nuitées touristiques mensuelles



Source : Lot Tourisme d'après Orange / Flux Vision Tourisme

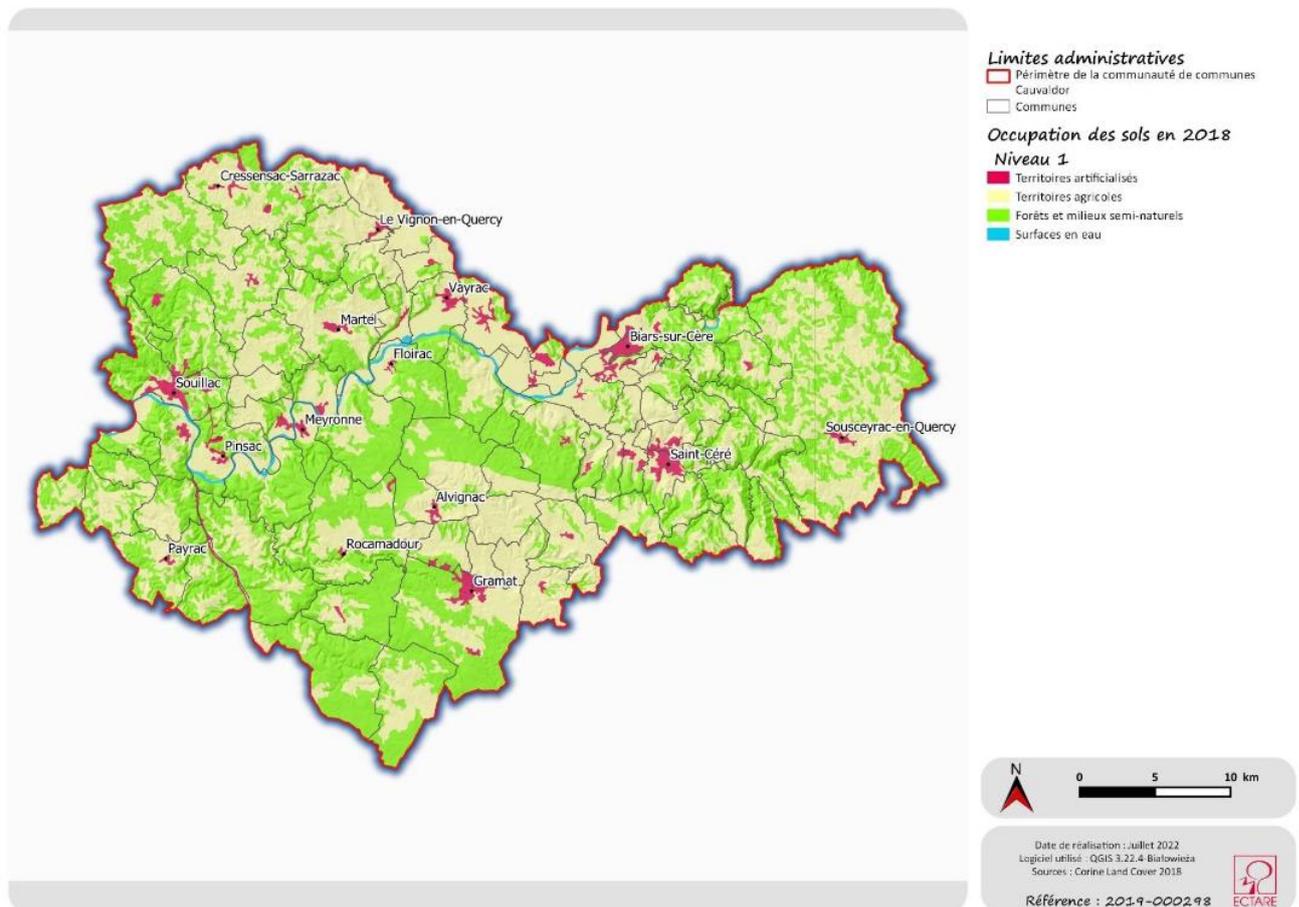
Le nombre de restaurants sur le territoire de Cauvaldor s'élève à 183 (Office de Tourisme, 2023).

Restaurants par communes



La part de surfaces anthropisées occupe à peine 3 % du territoire depuis 2012 (voiries, habitats, zones d'activités...). Les vallées concentrent près des 2/3 de la surface urbanisée du territoire. L'urbanisation est également très présente sur les Causses et dans le Limargue, au niveau des communes de Gramat et d'Alvignac. L'autoroute A20, à l'ouest du territoire, favorise également

l'artificialisation des espaces à ses abords (Rapport PCAET, 2022). A l'inverse, les espaces forestiers et milieux semi-naturels couvrent près de 48 % de la superficie du territoire intercommunal (CLC, 2018).



- Cauvaldor est un territoire rural étendu, peu urbanisé. La mobilité y est donc un enjeu important, à prendre en considération dans le domaine de l'alimentation.
- L'attrait touristique impose une pression estivale qui impacte la qualité alimentaire, mais est également une source économique pour le territoire.

2. L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DE CAUVALDOR

2.1 Description de l'activité agricole sur le territoire

Avec 1 121 établissements agricoles (selon le RGA 2020), soit 28,6% des établissements de ce secteur d'activité inscrits dans le département, le caractère rural et agricole du territoire est bien présent. La SAU représente ainsi plus de 40 % du territoire. La diversité des situations

agronomiques selon les entités paysagères présentes sur le territoire est très contrastée et explique en grande partie l'importante variété des productions agricoles.

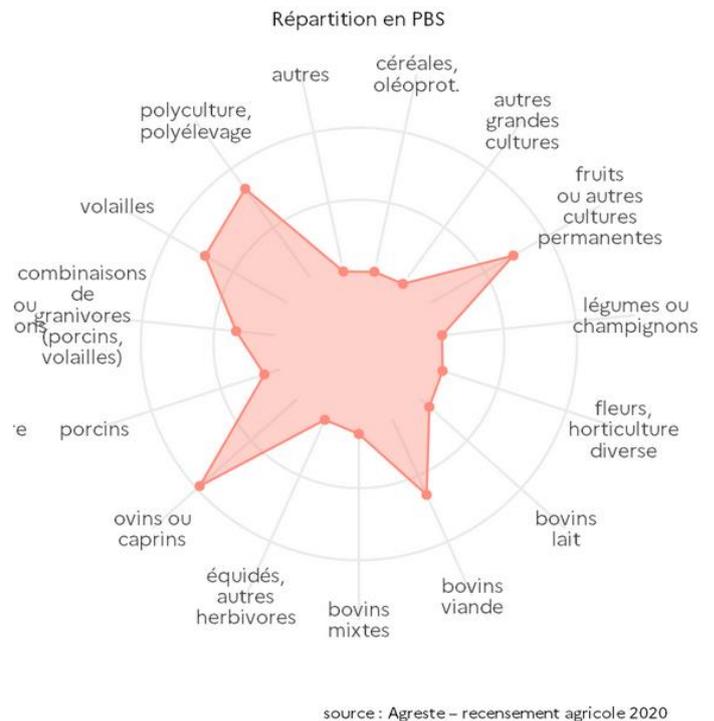
L'élevage est très présent sur l'ensemble du territoire et sous des formes très diverses. On peut estimer que seules 10 à 15% des exploitations agricoles n'ont aucune production animale (RGA 2010). Presque toutes les communes du territoire abritent au moins un atelier de production. Cela recouvre une grande diversité d'élevages, les productions ovines et bovines étant les plus représentées.

En effet, le Lot est le premier département d'Occitanie et le deuxième au niveau national pour l'élevage ovin viande, qui est essentiellement concentré sur les causses. Par le pâturage, les brebis permettent l'entretien des territoires difficiles des causses et valorisent les ressources fourragères des parcours, pelouses et bois. L'élevage ovin assure ainsi le maintien d'une riche biodiversité, façonne les paysages, limite l'embroussaillage et contribue ainsi à lutter contre les risques d'incendies.

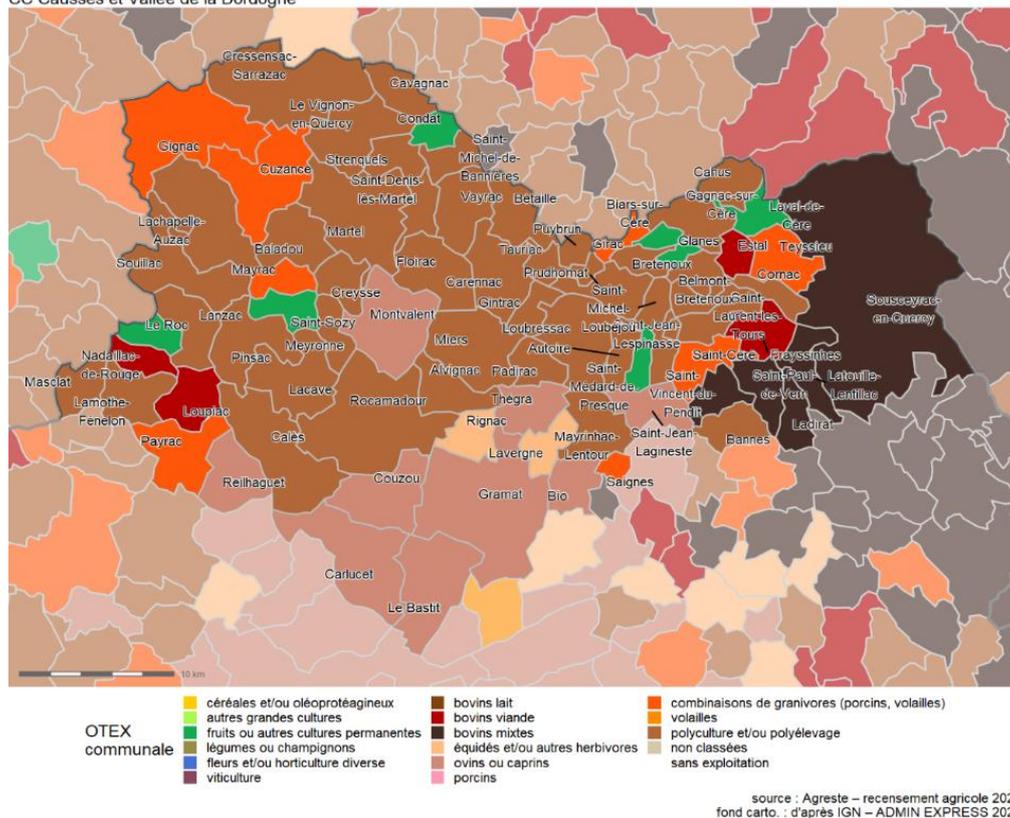
L'élevage bovin est présent sur de nombreuses communes mais se concentre plus fortement dans la petite région agricole du Ségala. Dans cette zone de montagne, le climat plus frais et pluvieux que dans le reste du département permet une pousse importante de l'herbe, ce qui est favorable à l'élevage bovin. La commercialisation de bovins (allaitants et laitiers) est l'activité contribuant le plus fortement au produit agricole départemental (pour près de 25 %).

De nombreux autres élevages sont également présents : palmipèdes, porcins et caprins mais également, dans des proportions moindres, équins et volailles.

Le territoire de Cauvaldor, avec ses différents secteurs géographiques, permet également la production d'une diversité de cultures végétales qui ne rentrent pas directement dans l'alimentation des troupeaux. Les cultures traditionnelles comme le blé, le maïs, l'orge ou le triticale sont bien représentées avec en moyenne près de 10% de la surface agricole. Mais le territoire a la particularité de permettre la production de nombreuses cultures dites spécialisées et à forte valeur ajoutée. Ces productions comme le maïs semence, les légumes (notamment l'asperge), la fraise ou l'horticulture qui sont cultivées essentiellement dans la vallée de la Dordogne constituent une valeur économique particulièrement importante pour le maintien des exploitations.



Orientation technico-économique
CC Causses et Vallée de la Dordogne



Le territoire se distingue également par une forte concentration de vergers de noyers. Ils se concentrent dans la vallée de la Dordogne, où ils représentent environ 10% de la surface exploitée. Cependant la filière connaît depuis peu de temps des difficultés économiques et des arrachages de vergers ont même été réalisés. Il est actuellement difficile de prédire son évolution dans les prochaines années.

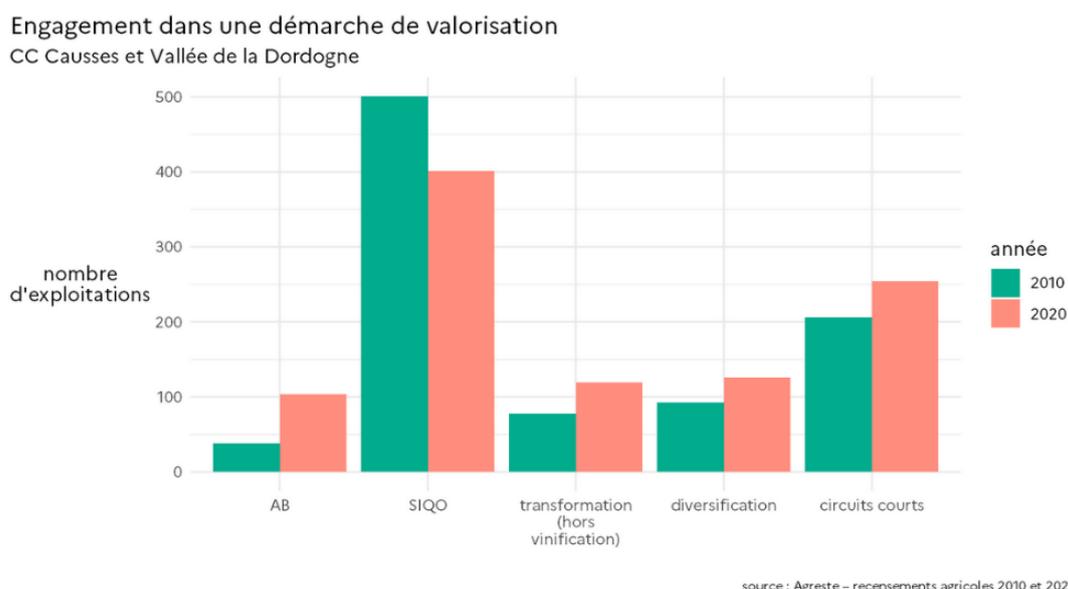
2.2 Un territoire aux labels reconnus et l'émergence de l'agriculture biologique

Le Lot est reconnu pour ses productions de qualité. Comme pour l'ensemble du Département, deux exploitations sur trois sur Cauvaldor sont inscrites sous un Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO). Le territoire compte 4 Appellations d'Origine Contrôlée/Protégée (AOC/AOP) que sont la Noix du Périgord, le Rocamadour, le Bleu d'Auvergne ainsi que le Bleu des Causses. S'ajoutent 19 Indications Géographiques Protégées (IGP), comme l'agneau du Quercy, le foie gras du Sud-Ouest ou le jambon de Bayonne. S'ajoutent de nombreuses productions sous Label Rouge, comme l'agneau fermier du Quercy, le veau sous la mère, le bœuf limousin "Blason Prestige", le porc au grain du Sud-Ouest, les volailles fermières du Quercy, ou la Prune reine-claude...

En 2022, on comptait sur le territoire de Cauvaldor, 145 exploitations agricoles engagées dans l'agriculture biologique, soit 12,6 % des exploitations agricoles du territoire. Cela représentait

une surface totale de 5 468 ha engagés dans l'agriculture biologique, soit une part de 9,4 % de la surface agricole de l'intercommunalité (BIO 46, 2022).

En comparaison avec l'ensemble du Lot, l'agriculture biologique est moins présente sur le territoire de Cauvaldor (environ 17 % des exploitations pour le département). Il convient surtout de noter que l'agriculture biologique a connu une augmentation de 60 % en nombre d'exploitations sur Cauvaldor, par rapport à 2018.

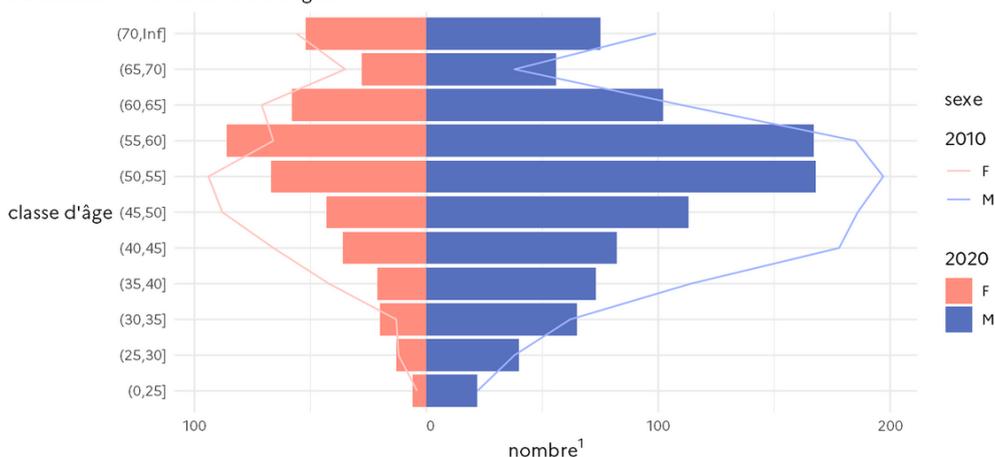


2.3 L'enjeu du renouvellement des générations d'agriculteur.rice.s

Le territoire de Cauvaldor n'échappe pas aux dynamiques agricoles nationales. Ainsi, le vieillissement des chef.fe.s d'exploitations et la faible part d'installations sont des préoccupations qui apparaissent comme un enjeu fort sur le territoire.

Selon les chiffres du Répertoire Départ Installation (RDI) qui centralise les informations sur la transmission des exploitations agricoles, celle-ci se fait sur un rythme de l'ordre de 25 à 30 exploitations transmises par an. C'est insuffisant pour enrayer la tendance à la fermeture des exploitations agricoles. Si le renouvellement des exploitations se maintient au rythme observé ces dernières années, la diminution des exploitations serait estimée à 40% d'ici 2030. L'âge moyen des agriculteur.rice.s passerait de 48 à 51 ans et la part des plus de 55 ans de 34% à 52%.

Âge des chefs d'exploitations CC Causses et Vallée de la Dordogne



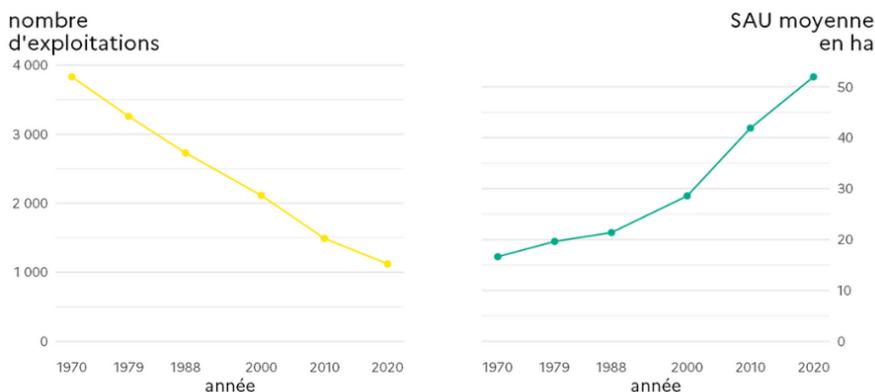
¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

C'est face à ce constat que la collectivité a mis en place depuis 2021, dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire (PAT), un partenariat avec les acteurs du monde agricole (chambre d'agriculture, ADEAR, BIO 46) pour faire un accompagnement spécifique des porteur.euse.s de projets agricoles qui souhaiteraient s'installer sur Cauvaldor. Sachant qu'il faut entre 2 à 4 ans pour faire une transmission complète d'une exploitation agricole, il est encore trop tôt pour tirer un bilan de cette action qui a vocation à perdurer sur plusieurs années.

De manière plus générale, les tendances observées ces dernières années sur le territoire mettent en évidence un agrandissement et une professionnalisation toujours plus importante des exploitations agricoles qui se traduit par :

- une diminution très rapide des « petites » exploitations alors que globalement les moyennes et les grandes (au sens statistique) ont tendance à se maintenir en nombre ;
- une part toujours plus importante des exploitations sous forme sociétaire (Groupements agricoles d'exploitation en commun ou Exploitation agricole à responsabilité limitée) ;
- l'augmentation des tailles moyennes des exploitations et la concentration géographique des productions.

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne CC Causses et Vallée de la Dordogne



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

2.4 La question des friches agricoles

La commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du Lot a réalisé un inventaire des friches agricoles du Lot dont le résultat a été restitué en juin 2023. Il en ressort que 1174 ha de friches ont été recensés sur Cauvaldor, sur un total de 7936 ha, soit 14,8 % des friches du département. Toutes les communes du territoire sont concernées, bien que ces friches se concentrent essentiellement sur les secteurs autour de Souillac et les causses de Martel et de Gramat.

Sur ces secteurs, les friches (hors sommets des collines) peuvent représenter de 1 à 4 % des surfaces des communes. Il apparaît de plus que 7 % des friches du territoire concerne les terres des vallées, les plus faciles à mettre en valeur. Même s'il faut tenir compte du fait que dans certains cas les terrains comptabilisés n'ont plus de vocation agricole (car par exemple prévus pour des projets comme des agrandissements de zones d'activités ou autres), ces proportions sont importantes pour des communes rurales. En prenant en compte le risque de disparition de nombreuses exploitations agricoles évoqué précédemment, ces proportions pourraient augmenter fortement dans les prochaines années si des mesures ne sont pas prises dès à présent.

Outre la perte de surface pour les activités agricoles, notamment pour l'élevage, les friches montrent une tendance à la fermeture des paysages qui deviennent moins attractifs et plus sujet au risque d'incendies.



- Un territoire aux profils géologiques et physiques diversifiés, qui permet une diversité de production à préserver et à valoriser.
- Une production végétale (maraîchage, fruitiers, etc.) minoritaire et peu diversifiée.
- Un enjeu de préservation de la qualité des produits et des modes de productions
- Un fort enjeu de préservation des exploitations et de leur transmission

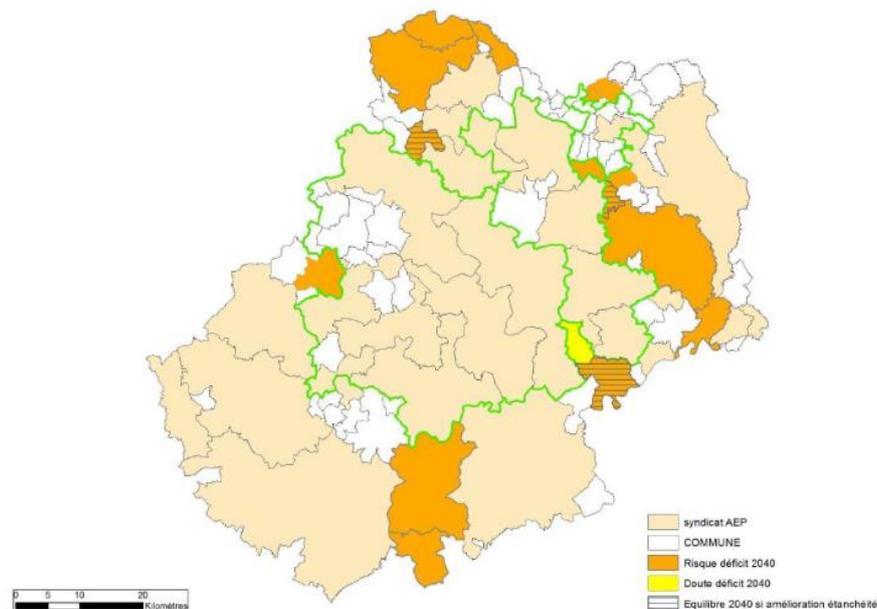
3. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

3.1 Les conséquences du réchauffement climatique

Le CEREMA a réalisé en 2023 un « Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique du département du Lot ». Cette étude fait une projection territorialisée des évolutions du climat sur le Lot à l'horizon 2050. Il en ressort notamment :

- Une tendance à une augmentation des températures à toutes les saisons et pour toutes les entités paysagères, par rapport à la valeur de référence (période 1976-2005) allant jusqu'à + 2 C° à toutes les saisons, hors été, et jusqu'à + 3C° en été ;
- Une diminution du nombre de jours de gel sur l'ensemble du territoire par rapport à la valeur de référence (période 1976-2005), avec 10 à 20 jours de gel en moins ;
- Une augmentation du nombre de jours de fortes chaleurs en été de + 6 à 7 jours dans le département (hors Ségala) ;
- Une tendance plutôt à la baisse de la pluviométrie, avec de grandes irrégularités et surtout la tendance fiable et robuste de 90% de probabilité pour que le cumul annuel de précipitations soit égal, voire supérieur, en hiver, sur l'ensemble des entités paysagères ;
- Une augmentation de l'évapotranspiration potentielle qui pourra être de l'ordre + 36 mm dans les Causses en période estivale ;
- Une forte augmentation des jours de sols secs qui seront plus nombreux en été et en automne (jusqu'à + 22 à + 30 jours), notamment sur la vallée de la Dordogne (+ 28 jours) et sur les causses (+ 26 jours) ;
- Une forte augmentation du nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation sur l'ensemble du territoire, avec des valeurs de + 10 jours à + 20 jours/an avec risque significatif de feu de végétation, selon les entités paysagères. L'évolution la plus forte concerne les Causses (+ 20 jours).

Ces nombreux changements ne seront bien évidemment pas sans effet sur l'agriculture du territoire. L'adaptation au changement climatique des exploitations nécessitera à la fois des réflexions individuelles, au cas par cas pour chaque exploitation, mais aussi collective, en particulier dans le cadre des cahiers des charges des différents produits sous labels.



Carte des collectivités du Lot (46) présentant un risque de déficit en eau potable en 2040 (SDEAP 2016)

3.2 Principaux impacts environnementaux de l'activité agricole

Concernant la pollution de l'air, seul l'ozone, polluant atmosphérique secondaire, ne respecte pas l'objectif de qualité pour la protection de la santé humaine, tout comme dans le reste de la région Occitanie. Le trafic routier est la principale cause des émissions (66%). La seconde cause étant le secteur agricole (20%), principalement dûe aux engins agricoles.

Concernant les gaz à effet de serre (GES), l'aspect agricole (émissions indirectes, autres que liées à l'énergie) du territoire fait que les émissions de GES (15 teq CO₂/pers.an) y sont plus importantes que pour la moyenne nationale (12 teqCO₂/pers.an). De plus, l'activité agricole du territoire engendre également une concentration de pesticides dans l'air, provoquant une exposition chronique des populations une grande partie de l'année (Rapport PCAET, 2022).

Il faut préciser que le territoire de Cauvaldor est caractérisé par une forte naturalité (3% d'artificialisation), laissant place à des espaces naturels et semi-naturels de forêts et milieux ouverts. Si ces espaces constituent un puit de carbone important, il ne permet pas de compenser les émissions globales sur le territoire » (Rapport PCAET, 2022).

Concernant la ressource en eau, les réservoirs naturels et superficiels sont impactés par l'activité agricole (qualitativement et quantitativement). Cependant d'autres causes sont également à prendre en considération, tel que la hausse démographique estivale et la pression touristique. La période estivale est marquée par une période d'étayage longue et une hausse des températures de l'eau de surface.

3.3 Zones naturelles recensées et enjeux de préservation

Le département du Lot et le territoire du Cauvaldor comprend un patrimoine naturel important et diversifié, tant sur le plan faunistique et floristique que géologique. L'inventaire et la préservation de ces espaces couvre un réseau composé de :

Les zonages d'inventaire :

- 52 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II. Elles correspondent à des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique. Ces zones couvrent 15,8 % du territoire.
- 8 ZNIEFF de type I

Les protections réglementaires et périmètres de gestion :

- 9 sites du réseau Natura 2000 (Directive Habitats) (11 134 hectares inclus dans le périmètre de Cauvaldor, soit près de 8,6 % du territoire)
- 2 Arrêtés Préfectoraux de Protection Biotope (APPB), portant sur : « le cours lotois de la Dordogne » et « la conservation des biotopes en faveur de deux espèces de rapaces rupestres »
- 1 Réserve Naturelle Régionale (RNR) : « Marais de Bonnefont »
- 1 réserve de biosphère : « Le bassin de la Dordogne »

- 20 Sites Naturels Majeurs du Parc Naturel Régional « Causses du Quercy », 15 communes font parties du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

- 10 Espaces Naturels Sensibles (ENS), 2,2% du territoire

L'ensemble de ces zonages représente près de 34,4% de la partie terrestre du territoire et recouvre principalement des zones humides. Cela soulève les enjeux de leur préservation et de leur maintien. À l'échelle du département du Lot, l'une des particularités de ces zones est qu'elles sont pour la grande majorité (à près de 80%) exploitées par des agriculteur.rice.s, le plus souvent sous forme de prairies. Les pelouses sèches sont caractéristiques de la zone de cause. Elles constituent un écosystème particulier, lié à l'activité pastorale qui maintient les milieux ouverts. La diminution de cette activité entraîne une modification du paysage et une évolution naturelle vers un écosystème forestier.



- Une grande richesse environnementale à préserver (faunistique et floristique et géologique) et un faible taux d'artificialisation des sols
- Une forte présence de zones humides ayant un rôle clef dans l'équilibre écologique, mais sensibles aux activités humaines (agriculture, pollutions, etc.)
- Des impacts du changement climatique à prendre en compte
- Une ressource en eau impactée par l'activité agricole et touristique

4. LES ENJEUX SOCIAUX ET DE SANTE DU TERRITOIRE

4.1 Emplois et précarité

Sur l'ensemble du territoire de Cauvaldor, fin décembre 2022, toutes catégories confondues, on compte 4 055 demandeur.euse.s d'emplois inscrit.e.s à Pôle Emploi. Le taux d'activité des 15 ans et plus est de 50,6% et a tendance à diminuer.

Le secteur tertiaire (commerces, transports, services) est le plus pourvoyeur d'emplois, devant l'administration, la construction, l'industrie et l'agriculture.

En 2020, 14,3% de la population est en dessous du seuil de pauvreté (Insee, 2020).

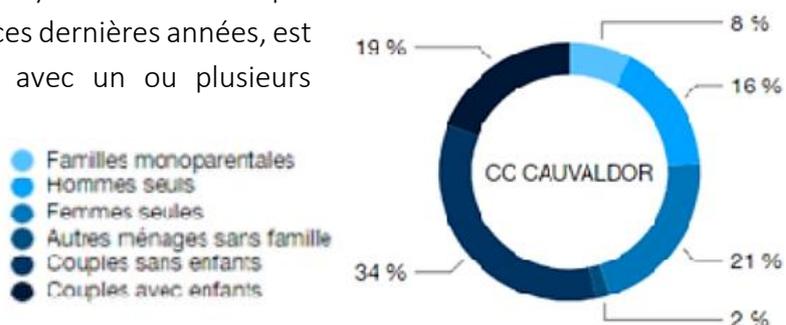
Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille au 31/12

	NOMBRE			
	Ensemble	0 salarié	1 à 9 salariés	10 salariés ou plus
Ensemble	1 798	230	1 331	237
Agriculture, sylviculture et pêche	141	23	116	2
Industrie	172	14	123	35
Construction	191	13	154	24
Commerce, transport, services divers	1 023	175	755	93
- dont commerce et réparation automobile	364	46	283	35
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	271	5	183	83

Source INSEE 2020

A l'échelle nationale, l'INSEE constate une inflation exponentielle des produits alimentaires en 2022 : +12% d'inflation annuelle sur les produits alimentaires, qui tombe à « seulement » + 8,3% lorsqu'on privilégie les produits sains pour notre santé, +3,8% pour les protéines végétales. S'alimenter conformément aux préconisations du PNNS (Plan National Nutrition Santé) coûte entre 477€ et 1179€ tous les mois à une famille de 4 personnes (2 adultes – 2 enfants). Le prix moyen mensuel de notre panier « varié » pour une famille de 4 personnes s'élève à 734€ pour les premiers prix, 814€ pour les marques nationales et 1179€ pour le bio⁴.

Concernant la constitution des foyers, la part des familles sans enfant est plus élevée que sur le reste du département. Elle représente 34% de la population. Les familles monoparentales représentent quant à elles 8% des foyers. On constate que la catégorie qui augmente le plus ces dernières années, est celle des hommes vivant seuls avec un ou plusieurs enfants.



Sur l'ensemble du territoire, 7 antennes de la Croix Rouge, du secours catholique et des Resto du Cœur proposent une aide alimentaire (Souillac, St-Céré, Martel, Biars, Gramat, Bretenoux). L'association « l'Assiette volante » permet également le portage de repas pour des personnes à mobilité réduite dans 8 communes du territoire.

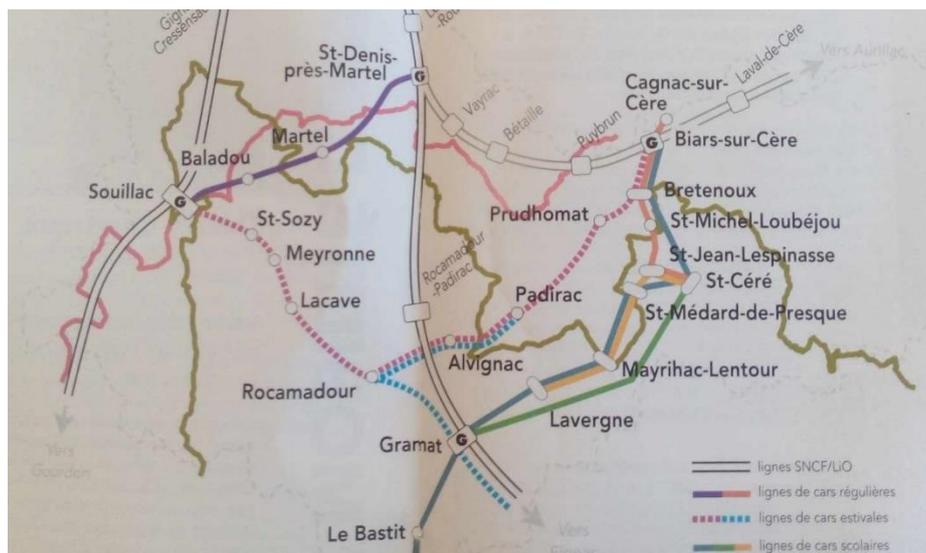
⁴ Ref : <https://www.famillesrurales.org/observatoire-prix-2022>

Actuellement, seulement un jardin familial est recensé sur le territoire, à Souillac et un jardin partagé à Saint-céré (Jardins du Pré d'Aubier).

Dans les initiatives citoyennes recensées en 2023, on note également une association de regroupement d'achats bio et locaux (O fil de faire, Floirac), 2 associations de préservation du patrimoine fruitier (Croqueurs de pommes à Martel et Les racines de Reyrevignes à Lachapelle-Auzac) et un rucher école (Rocamadour).

4.2 Mobilité

Cauvaldor est un territoire rural très étendu. La question de la mobilité, afin d'accéder à une alimentation locale et de qualité, fait donc partie de la spécificité du territoire à prendre en considération. Il n'existe que 4 lignes de bus (service de la région, réseau liO), dont 2 sont des lignes touristiques actives entre le mois de juin et le mois d'août. Une ligne de train dessert également la partie ouest du territoire (Paris-Toulouse) qui dessert les gares de Souillac et la ligne Paris-Aurillac qui dessert les gares de Saint-denis les Martels, Biars-Bretenoux et Gramat. 2 voies cyclables (en cours d'aménagement) parcourent également une partie du territoire.



4.3 Une population vieillissante

Globalement la population est plutôt âgée. L'indice de jeunesse du territoire est égal à 0,56, ce qui correspond à un ratio de seulement 56 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes dont l'âge est égal ou supérieur à 60 ans. Suivant la tendance départementale, la population va aller vers un vieillissement de plus en plus important. De plus, le solde démographique est en légère baisse (-0,25) (Insee, 2019).

Sur l'ensemble du territoire, il existe 17 établissements pour accueillir les personnes âgées (dont 9 pour personnes dépendantes). En 2018, 2333 personnes étaient concernées par un besoin en maintien à domicile sur la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne. Cela implique pour certaines personnes, un service de portage de repas à domicile. « Lot Aide à domicile » est un des acteurs dans ce domaine. En tant que zone rurale, les personnes âgées peuvent être confrontées à un isolement, renforcé par un faible service de mobilité.

	CC Cauvaldor
Ensemble	17
Établissements pour personnes âgées autonomes	8
Établissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer	9

	Portage de repas sur Martel		
	NOMBRE		
	2020	2021	2022
Nombre de repas livrés	15 333	15 696	16 222
Nombre de clients	665	728	719

Source Lot Aide à domicile

4.4 Santé

Les premières causes d'admission en Affection de Longue Durée (ALD) et de décès sont les maladies cardiovasculaires puis les cancers et la troisième Affection de Longue Durée est le diabète (Contrat Local de Santé sur la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne, 2020).

INDICATEURS	CAUSSES ET VALLÉE DE LA DORDOGNE			LOT		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
État général de santé									
1- Mortalité générale	590	720,3	↘	711,7	↘	711,6	↘	737,2	↘
2- Mortalité prématurée	72	170,0	=	180,9	=	176,6	↘	182,6	↘
3- Admissions en ALD	1 180	1927,3	↘	1985,8	↘	2226,4	↗	2241,9	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	134	186,4	↘	194,7	↘	211,5	↘	225,3	↘
5- Admissions en ALD	287	476,4	↗	462,8	=	492,8	↗	499,4	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	27	41,1	=	41,1	=	43,5	=	44,0	↘
7- Admissions en ALD	22	37,0	=	39,0	=	44,9	↗	43,1	↗
8- Cancer du Colon : mortalité	12	15,2	=	19,5	=	22,4	↘	23,0	↘
9- Admissions en ALD	28	42,8	=	47,3	=	52,4	↗	51,8	↗
10- Cancer du sein : mortalité	10	26,2	=	30,6	=	26,5	↘	29,2	↘
11- Admissions en ALD	52	178,2	=	160,1	=	178,3	↗	176,0	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	181	203,6	↘	186,4	↘	175,1	↘	178,8	↘
13- Admissions en ALD	366	546,9	=	573,6	↗	604,8	↗	609,7	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	2 168	5,8	nd	5,6	nd	4,9	nd	nd	nd
15- Admissions en ALD	184	309,9	↗	292,6	=	332,4	↗	363,2	↗
Santé mentale									
16- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	71	159,2	=	164,0	=	249,6	↗	206,4	↗
17- Consommation de psychotropes	5 403	14,3	nd	13,6	nd	11,5	nd	nd	nd
18- Mortalité par suicide	8	17,0	=	15,3	=	13,3	↘	14,5	↘
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
19- Accidents de la circulation	4	9,3	=	8,6	=	6,4	↘	4,9	↘
20- Alcool	12	19,3	=	19,8	=	20,0	↘	26,3	↘
21- Tabac	87	113,5	=	100,8	=	97,8	↘	100,0	↘

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine
* Évolution observée sur cinq ans (en moyennes triennales). Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

INDICATEURS

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2011-2015. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) ; 1- et 2- mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; 4- mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; 6- mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; 8- mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; 10- mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; 12- mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; 18- mortalité par suicide, CIM10 X60-XX84 Y87 ; 19- mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; 20- mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; 21- mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidité : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2011-2015. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; 3- Ensemble des ALD tous âges ; 5- ALD n°30 pour cancer ; 7- ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; 9- ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; 11- ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; 13- ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; 14- Nbre de bénéficiaires d'un des trois principaux régimes de l'assurance maladie ayant eu une délivrance de médicament pour le traitement du diabète (type I ou type II) à au moins 3 dates différentes en 2018 et part pour 100 bénéficiaires (SNDS - RG hors SLM, MSA,RSI -2018) ; 15- ALD pour diabète, ALD n°8 ; 16- ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23 ; 17- Nbre de bénéficiaires d'un des trois principaux régimes de l'assurance maladie ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes en 2018 et part pour 100 bénéficiaires (SNDS - RG hors SLM, MSA,RSI -2018).



- Une des caractéristiques du territoire est la population vieillissante en zone rurale, ce qui implique des enjeux contre l'isolement, de mobilité et donc d'accès à l'alimentation
- L'enjeu de mobilité est à mettre au regard de l'accès à des services de proximités.
- Les maladies prépondérantes dans la population (cardiovasculaire, diabète) peuvent être médicalement liées à l'alimentation.
- Le taux de pauvreté est élevé sur le territoire (14%), lié à un taux de chômage avoisinant les 50%.
- Le nombre de familles monoparentales est en augmentation

5. ECONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

5.1 La restauration collective

Lors de la mise en place du PAT de Cauvaldor en 2018, une vaste enquête concernant la restauration collective a été réalisée⁵. Il n'a pas été possible de réaliser une enquête similaire dans le cadre de ce diagnostic, faute de temps. On peut toutefois considérer que les principales données recueillies (nombre d'établissements, caractéristiques) sont encore d'actualité, d'autant que ces données ont été corrigées en 2021 lors de l'étude de faisabilité d'une plateforme logistique pour approvisionner la restauration collective.

On recense 51 établissements proposant une restauration collective, essentiellement dans un cadre scolaire (25 de ces établissements sont des écoles, crèches ou centre de loisirs, 7 sont des collèges). Il est estimé que ces établissements proposent au total 9 000 repas par /jour, soit 2 100 000 repas/an. La majorité des repas quotidiens viennent des collèges (32%) puis les écoles, crèches et centres de loisirs (23,3%) puis les EHPAD et maisons de retraite (16,9%).

A noter que 10 structures supplémentaires sont présentes dans la communauté de communes du Grand Figeac, à proximité de la commune de Lacapelle-Marival, ce qui représente presque 1400 repas par jour.

En ce qui concerne le fonctionnement et la distribution des repas, il faut préciser le rôle des différentes structures de restauration présentes sur Cauvaldor. Les **cuisines centrales** confectionnent, distribuent et expédient des repas à d'autres structures, appelées **cuisines satellites**. Enfin, les **cuisines autonomes** préparent et distribuent les repas à l'intérieur même du restaurant. D'après l'enquête sur la restauration collective scolaire menée par Cauvaldor en 2018, on compte 7 cuisines centrales, présentes du nord au sud du territoire. C'est pourquoi il y a 26 cuisines satellites à proximité. Les cuisines autonomes sont quant à elles moins présentes. Un certain vide persiste en terme de structures au centre de la communauté de communes.

Il serait nécessaire de renouveler les données concernant le coût des repas de la restauration collective, afin de prendre en compte l'inflation de ces dernières années. De plus, cela permettrait de comparer le prix d'un repas, selon le pourcentage de local utilisé. En effet, le restaurant scolaire de St-Céré semble avoir moins subi l'effet de l'inflation sur les denrées provenant de producteurs locaux. Une étude quantitative permettrait de confirmer ces données.

⁵ Etude complète disponible dans les ressources du PAT de Cauvaldor

5.2 La vente en circuit-courts

La chambre d'agriculture du Lot, dans l'étude de l'approvisionnement local de la restauration collective sur la Communauté de communes de Cauvaldor, de 2021, recense 128 exploitations agricoles faisant de la vente directe sur le territoire. Cela représente un peu plus de 11% des exploitations sur la communauté de communes.

Les productions concernées sont très diversifiées. Le premier type de production est la viande avec 39% (bœuf, veau, agneau, volaille, canard gras, porc). La seconde catégorie est la production de fruits, avec 22 % (majoritairement des fruits à coque type noix). Viennent ensuite le lait (chèvre, brebis, vache) avec 17%, les légumes (14%), le pain et pâtisserie (5%), l'épicerie sèche (3%) et les œufs (0,1%).

La majorité d'entre eux vendent leur production sous forme de produits prêts à consommer et non sous forme de produits agricoles. Cela passe par des colis de viande ou des paniers de légumes, de la vente à des magasins de producteurs, sur le marché ou encore directement à la ferme. Certains d'entre eux commercialisent également auprès de la restauration collective, mais il est rare que cela soit l'unique circuit de commercialisation.

Concernant les marchés de plein vent sur le territoire, la chambre de l'agriculture a réalisé une étude complète en 2022⁶. Celle-ci comprend un diagnostic mais également des préconisations.

⁶ Etude complète disponible dans les ressources du PAT de Cauvaldor

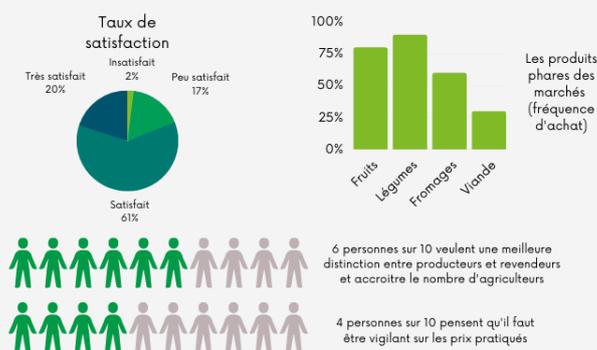
LES MARCHÉS DE PLEIN VENT DU TERRITOIRE DE CAUVALDOR

EN BREF

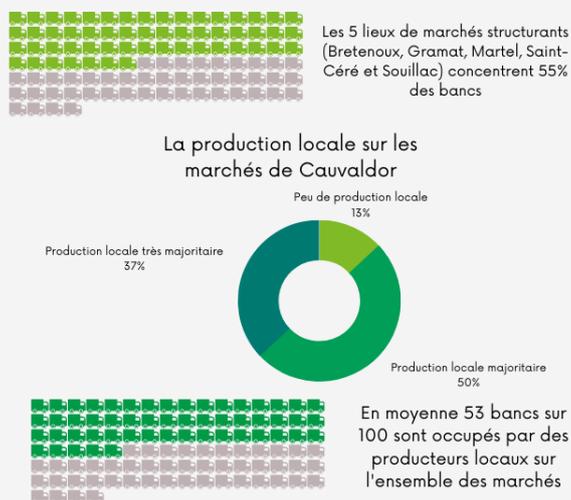
- Une couverture territoriale satisfaisante
- Une offre locale diversifiée et installée
- 14 lieux de marchés annuels
- 12 marchés saisonniers (été)
- 15 marchés "festifs" durant l'été

L'AVIS DES USAGERS

Quelques données synthétiques



LES MARCHÉS DU TERRITOIRE LA PRODUCTION LOCALE



DES PROBLÉMATIQUES

- Concurrence infra-territoriale de certains marchés?
- Certains produits déficitaires, qualité de l'offre à parfaire ponctuellement?
- Question de la consommation de viande?
- Formation des acteurs / organisateurs de marché

RÉFÉRENCES

Source : Etude réalisée par la Chambre d'Agriculture du Lot - Résultats 2022

6. SYNTHÈSE DES ENJEUX ALIMENTAIRES DU TERRITOIRE

Le territoire de Cauvaldor, en tant que zone rurale, agricole et touristique, fait face à de multiples enjeux. Nous avons dressé ici un portrait synthétique de ces caractéristiques territoriales, pouvant éclairer la question alimentaire. De manière générale, Cauvaldor est un territoire rural étendu, peu urbanisé (le plus vaste du Lot), entraînant des problématiques au niveau environnemental, économique et social.

Tout d'abord, on note la présence de profils géologiques et physiques diversifiés. Cela implique une grande richesse environnementale et un faible taux d'artificialisation des sols. Cela permet également une diversité de productions agricoles. Cependant la production végétale (maraîchage, fruitiers, etc.) est minoritaire et peu diversifiée.

- ➔ Enjeux de préservation de l'environnement naturel, dont la ressource en eau et les zones humides (impactées par l'activité agricole et touristique)
- ➔ Enjeux de l'impact de l'activité agricole sur l'environnement
- ➔ Enjeux de développement et diversification de la production végétale
- ➔ Enjeux des impacts du changement climatique

Comme à l'échelle nationale, le territoire fait face à une baisse du nombre d'exploitations agricoles et une augmentation de leur taille.

- ➔ Enjeu de préservation des exploitations et de leur transmission
- ➔ Enjeux de préservation de la qualité des produits et des modes de productions

Une autre facette de l'économie du territoire repose sur l'attrait touristique de celui-ci.

- ➔ Enjeux de la qualité alimentaire pour la population locale

Concernant l'aspect social, deux caractéristiques se dégagent : le taux de pauvreté élevé (14%), lié à un taux de chômage avoisinant les 50% ainsi qu'une population vieillissante. Nous pouvons également souligner, comme à l'échelle nationale, une évolution de certains aspects sociaux tel que l'augmentation du nombre de familles monoparentales ou une prépondérance des maladies liées à l'alimentation et à la sédentarité (cardiovasculaire, diabète).

- ➔ Enjeux d'isolement, de mobilité et donc d'accès à l'alimentation
- ➔ Enjeux sanitaires (alimentation de qualité)
- ➔ Enjeux de précarité (alimentation locale et de qualité accessible à tous.toutes)

La question alimentaire sur un territoire rural étendu implique également des enjeux de logistique, de distribution (circuits-courts, proximité, accessibilité) et de transformation (réduire les coûts de transports en localisant les outils de transformation, mise en commun). L'approvisionnement de la restauration collective constitue une thématique complexe et vaste, et ceci d'autant plus en zone rurale.

Pour conclure, il est important de souligner que, si ce diagnostic dresse un portrait global des aspects du territoire ayant un lien avec la question alimentaire, l'accès à des données chiffrées est parfois limité. En effet, le domaine de l'alimentation est systémique et vaste, ce qui rend son étude complexe.

5 ANNEES DE PAT : EVALUATION ET PERSPECTIVES

Cette étude a pour but d'évaluer l'état actuel du PAT (de manière systémique), afin d'envisager l'évolution de celui-ci. Cette mission englobe une identification des freins et atouts du territoire, pour enrichir les préconisations d'évolution du PAT (Annexe 4). Elle est menée à partir des domaines de compétences de la psychologie sociale et environnementale. C'est justement ce regard systémique qui nous amène à aller au-delà d'une individuation des responsabilités dans le changement des comportements de consommation.

Afin d'établir ces préconisations, les 3 objectifs poursuivis sont :

- ❖ Evaluer la réalisation des objectifs et des actions du PAT depuis 2018
 - Définir l'état de réalisation des différents objectifs
 - Comprendre les difficultés rencontrées
 - Evaluer la cohérence et l'ancrage territorial

- ❖ Identifier les leviers et les freins à la mise en place et à l'atteinte des objectifs du PAT
 - Définir la perception du PAT par les différents acteur.rice.s (représentations, motivations, besoins)
 - Identifier les atouts et les limites du territoire à une alimentation locale et de qualité
 - Dresser un portrait des pratiques alimentaires de la population de Cauvaldor, afin de mieux définir les objectifs du PAT et les actions pertinentes auprès du grand public.
 - Evaluer le fonctionnement interne du PAT (gouvernance, animation, ...) ainsi que le portage politique et financier

- ❖ Identifier les enjeux actuels et à venir à prendre en compte dans les objectifs du PAT

Les comportements alimentaires sont déterminés à trois niveaux : par des contraintes technico-économiques, psychologiques et sociales. La marge de manœuvre de l'individu, face à un système d'offres et d'habitudes, est limitée (Lahlou, 2005). En comprenant les facteurs favorables à des comportements d'achat local, de qualité, nous pouvons accompagner le développement d'environnements propices au changement de pratiques.

1.METHODOLOGIE

Cette évaluation a été menée à partir d'une enquête qualitative (entretiens) auprès d'acteur.rice.s du domaine de l'alimentation sur le territoire, ainsi que d'une enquête quantitative (questionnaire en ligne) auprès des habitant.e.s de Cauvaldor.

1.1 Réalisation d'entretien auprès d'acteur.rice.s du pat

22 entretiens (d'environ 1h30) ont été menés auprès de personnes faisant partie du comité de pilotage, et d'autres acteur.rice.s (liste complète en Annexe 7) en lien avec le domaine de l'alimentation. La grille d'entretien avait pour objectif d'aborder l'évaluation de la réalisation des objectifs fixés en 2018, les difficultés rencontrées et les perspectives à venir (Annexe 6). Une synthétisation des données a été faite sous forme de cartes mentales. Ici la donnée n'est pas quantitative mais qualitative.

1.2 Réalisation d'un questionnaire à destination de la population

L'étude a été menée auprès de 392 personnes (dont 257 réponses complètes) de plus de 16 ans, habitants sur le territoire de Cauvaldor. Les répondant.e.s ont été sollicité.e.s à partir d'un questionnaire en ligne (Annexe 5), diffusé grâce aux réseaux sociaux, un communiqué de presse et des affiches « QR code » sur le territoire. Les réponses ont été recueillies durant 1 mois et sont strictement anonymes.

Le questionnaire contenait 27 questions visant à comprendre les pratiques alimentaires de la population. Il a été élaboré à partir de références théoriques de psychologie sociale et environnementale. Cette approche permet de donner toute son importance aux données « subjectives ». En effet, les données objectives sont nécessaires pour comprendre le contexte. Cependant, la perception que nous avons de cette réalité chiffrée est déterminante dans l'adoption de comportements. Il est donc nécessaire de cerner ce « facteur humain », propre à chaque sujet et à chaque territoire, l'ensemble étant à considérer comme un grand système d'interrelations.

L'alimentation n'est pas simplement la satisfaction d'un besoin physiologique, elle est un acte complexe qui renvoie à des réalités psychologiques, sociales et culturelles (savoirs, émotions, valeurs et rituels). De nombreuses variables peuvent être étudiées dans ce domaine (Lahlou, 2005). Celles choisies pour ce questionnaire permettront d'étayer des préconisations réalisables sur le territoire de Cauvaldor.

1.3 Ateliers collaboratifs, COPIL

A la suite de la présentation synthétique des résultats de l'étude (COPIL, 17 mai 2024), un atelier collaboratif est proposé, afin de définir les objectifs opérationnels du PAT.

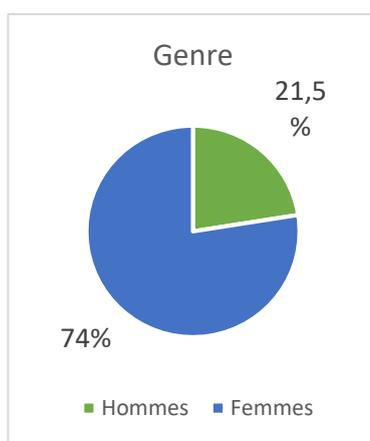
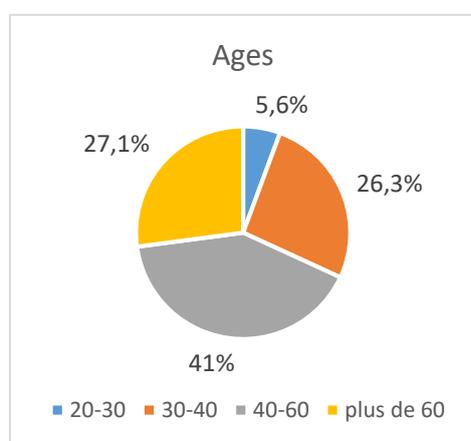
ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DES OBJECTIFS DU PAT	
Durée : 1h (40 min par groupe / 20 min de restitution)	Date : 17 mai 2024
Nombre de participant.e.s par animateur.rice : 4 groupes de 5 (ou plus éventuellement)	Public : membres du COFIL du PAT
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs stratégiques et opérationnels du PAT, par axe - Recueillir une liste de pistes d'actions, avec les potentiels acteur.rice.s / partenair.e.s en lien 	
Déroulement : <p>Travail de groupe (40min)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du déroulé de l'atelier et des 4 axes de travail - Constitution libre des groupes (en fonction de l'intérêt, de la profession) - L'animateur.rice présente les consignes : « Pour vous, quels sont les objectifs prioritaires par rapport à l'axe ... ? - Chacun prend le temps d'écrire 3 (ou plus) objectifs en lien avec l'axe (5min) - Temps de mise en commun et d'échange (20 min max) - L'animateur.rice prend note dans le tableau, en regroupant les objectifs similaires - Quand tout le monde s'est exprimé, l'animateur.rice rappelle les objectifs énoncés, en demandant une validation de la formulation de ceux-ci (10 min max) - En fonction du temps restant, l'animateur demande s'il y a des pistes d'actions concrètes pour cet axe - Désigner une personne dans le groupe qui fera la restitution <p>Restitution (20min)</p> <ul style="list-style-type: none"> - En grand groupe, chaque porte-parole présente les objectifs en lien avec son axe (5min par groupe) 	
Matériel (par groupe) : <ul style="list-style-type: none"> - la carte des enjeux, la carte des préconisations - la formulation de l'axe, détaillée - un tableau à remplir (objectifs / Actions / partenaires), afin de pouvoir faire la synthèse de l'atelier - stylos et post-it (ou feuille) <p>Pour l'animateur.rice : une liste d'objectifs (issus de l'évaluation) en lien avec l'axe, afin de pouvoir nourrir la discussion, si besoin + de quoi vérifier l'heure</p>	Posture de l'animateur.rice : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps / rappel du temps restant à l'ensemble du groupe / - Garant des règles de bienveillance (partage du temps de parole, de la libre expression) - Ne doit pas orienter la discussion, mais la nourrir (avec la liste d'objectifs, si nécessaire) - Garant de l'expression de tous.toutes - Recentre le débat quand cela est nécessaire, en rappelant l'objectif de l'atelier - Synthétiser les données de manière neutre

2. RESULTATS

Les résultats de l'étude, présentés ci-dessous, visent à donner une vue d'ensemble des données recueillies. L'analyse détaillée et complète est consultable en Annexe 8. L'ensemble des données quantitatives ont été analysées à partir du logiciel de statistique Jamovi, afin de nous appuyer sur des indices de relations significatifs. Les données qualitatives ont été traitées à l'aide du logiciel de lexicométrie IRaMuTeQ.

2.1 Portrait des pratiques alimentaires à partir d'un échantillon d'habitant.e.s

Profils sociaux-démographique des habitant.e.s



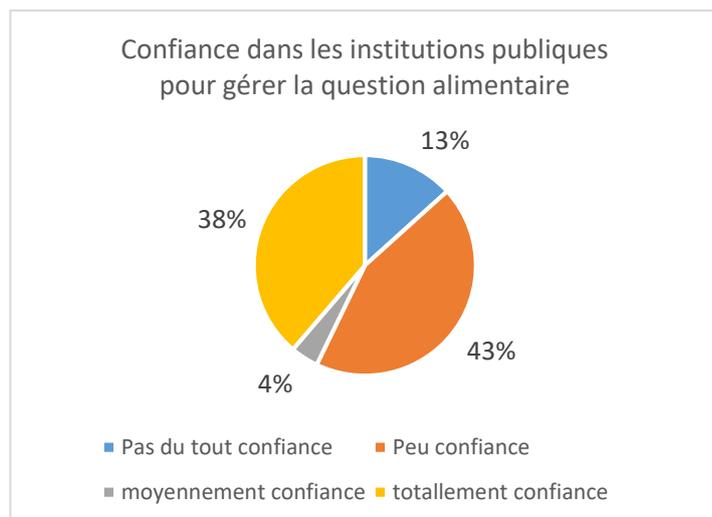
Nous pouvons souligner la part importante de femmes (74%). A l'image des études nationales, elles sont les principales répondantes, d'autant plus sur les sujets de l'alimentation.

257 réponses complètes

- 68% des répondant.e.s ont plus de 40 ans, ce qui est représentatif de la population du territoire.
- Plus de la moitié des répondant.e.s (63%) habitent sur le territoire depuis plus de 10 ans. On peut donc estimer que ce sont des personnes qui connaissent le territoire et qui ont assisté à la création de Cauvaldor.
- 70% des répondant.e.s font partie de la population dite « active ». Ce qui implique un quotidien rythmé par des contraintes professionnelles. Cependant, les professions agricoles et ouvrières sont peu représentées.

Revenu/Mois/Foyer	
-1500	11.6%
1500-2700	33.1%
2700-3800	26.3%
+3800	23.9%

CSP	
Retraité.e	23.5%
Salarié.e public	21.1%
Salarié.e privé	19.5%
Artisan/chef entrep.	10.4%
Cadre	9.6%
Sans emploi	5.2%
Agri	4.4%
Santé	3.6%
H/F foyer	1.2%
Ouvrier.e	1.2%
Etudiant.e	0.4%



La confiance dans les institutions publiques pour gérer la question alimentaire est polarisée (56% peu à pas confiance et 42% moyennement à totalement confiance), au sein de l'échantillon.

Préoccupations et enjeux du territoire

La perception d'un enjeu est nécessaire pour adapter son comportement (Stern, 2000). Evaluer la prise de conscience et les enjeux majeurs pour la population peut aider à améliorer la sensibilisation et avoir des leviers d'action plus efficaces. Cependant, elles ne peuvent pas être considérées comme seul indicateur de la volonté d'agir.

Tableau I. Moyenne et écart-types de chaque préoccupation

	Inégalités éco.	Mon pouvoir d'achat	Ma santé	Inégalités alim	Changement clim.	Patrimoine	Agricul.	Nature
<i>Moyenne (/4)</i>	3.04	3.35	3.81	3.02	3.44	3.25	3.43	3.70
<i>Ecart-type</i>	0.84	0.81	0.51	0.90	0.79	0.82	0.68	0.57

« **Ma santé et celle de mes proches** » est la préoccupation la plus importante pour les répondant.e.s, suivie de la préoccupation pour la nature et pour le changement climatique. Ces 3 premières préoccupations ainsi que celle pour l'agriculture montrent une forte concentration autour de la réponse « très préoccupant ».

Les « Inégalités d'accès à l'alimentation sur le territoire » et « les inégalités économiques sur le territoire » sont les préoccupations les moins importantes pour les répondant.e.s.

L'ensemble des préoccupations sont liées entre elles : plus une personne est préoccupée pour sa santé, plus elle sera préoccupée par l'environnement, sauf la préservation de la nature et le pouvoir d'achat qui sont indépendants. Ces deux préoccupations sont donc des arguments pour le PAT, mais qui s'adresseront à deux publics différents.



La préoccupation pour sa santé et la préservation de l'environnement sont des arguments clés dans le changement de pratiques. Le sujet du pouvoir d'achat est également à aborder afin de toucher un public plus large.

MANGER LOCAL CA SERT A...	%
Réduire problématiques agricoles	77.8
Santé	60
Préserver patrimoine local (bâtit, culinaire, ...)	54
Préserver environnement local	49.8
Réduire inégalités économiques du territoire	49
Limiter changement climatique	38.9
Réduire inégalités alim. du territoire	32,7
Mon économie	20.2
Aucun	0

Pour les répondant.e.s, manger des produits locaux peut aider à réduire principalement : les problématiques agricoles (77.8%), **préserver sa santé** (60%) et préserver le patrimoine local (54%).

La qualité est perçue, presque unanimement, comme pouvant répondre à la préoccupation pour **sa santé** (92%). Pour plus de la moitié des personnes (54,5%) cela pourrait également permettre de réduire les problématiques agricoles sur le territoire.

MANGER DE QUALITE CA SERT A...	%
Santé	92.2
Réduire problématiques agricoles	54.5
Préserver environnement local	38
Préserver patrimoine local (bâtit, culinaire,...)	35.4
Limiter changement climatique	30
Réduire inégalités économiques du territoire	25.7
Réduire inégalités alim. du territoire	20.2
Mon économie	13.2
Aucun	0.4

Le fort taux de réponses « réduire les problématiques agricoles » est à contextualiser dans l'actualité de ces derniers mois.

MANGER BIO CA SERT A...	%
Santé	69.6
Préserver environnement local	59.5
Limiter changement climatique	42.8
Réduire problématiques agricoles	36.6
Préserver patrimoine local (bâtit, culinaire,...)	28.8
Aucun	14.8
Réduire inégalités économiques du territoire	14.4
Réduire inégalités alim. du territoire	10.1
Mon économie	6.6

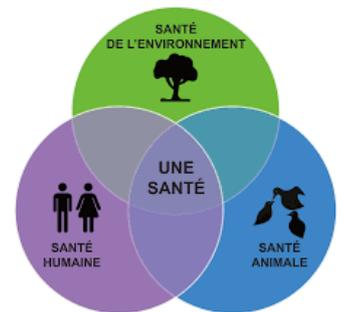
Consommer des produits bio est principalement lié à la préservation de sa santé et de l'environnement. On remarque que la thématique du bio est moins homogène dans la population que l'alimentation locale et de qualité.



Il existe une conscience du lien entre alimentation de qualité, locale et bio et la préservation de la santé. Si les répondant.e.s ont conscience de l'impact de manger local sur l'économie agricole, ils n'en font pas pour autant un enjeu prioritaire (cf. Préoccupations).

L'étude de la représentation sociale d'une « alimentation locale » se concentre autour des thématiques de « qualité », « proximité » et de « soutien aux producteurs ». La représentation d'une « alimentation de qualité » se définit, quant à elle, autour des thématiques de « biologique », « goût » et « frais » (pour l'analyse complète, cf. Annexe 9).

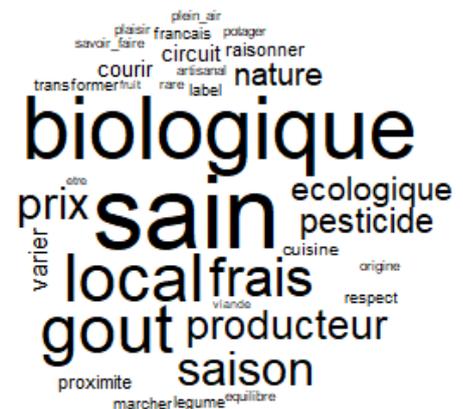
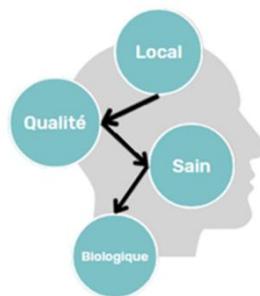
La notion de « biologique » renvoi à une absence de produits nocifs pour la santé, mais également un mode de production qui respecte l'environnement. Cette idée est définie par le concept « One Health », (notion systémique de santé). Ainsi, nous ne pouvons pas être en bonne santé si notre environnement est dégradé. L'alimentation est un élément clef de cette notion, car elle se trouve à la jonction entre notre santé physique (consommation) et environnementale (modes de productions). De fait, le terme « sain » est le premier élément périphérique (partie « visible » de la représentation) tant pour l'alimentation locale que de qualité.



On peut souligner que le terme de « qualité » fait partie des éléments stables de la représentation de l'« alimentation locale ».



Alimentation locale



Alimentation de qualité



Les représentations autour de ces concepts sont « positives » et guident les comportements vers une volonté de consommation (la motivation pour sa santé en tête).

La santé est vue comme « systémique » avec une conscience du lien entre « sain » et bon pour l'environnement ou respectant le bien-être animal.

Niveau de connaissance du PAT et intérêt pour le projet

Plus de la moitié des personnes (55.3%) ne connaissent pas le PAT et 82% des répondant.e.s ne peuvent pas citer d'actions mises en place par le PAT. Les principales actions citées par les personnes connaissant le PAT concernent le domaine de la restauration collective.

85% des répondant.e.s trouvent très intéressant le sujet du PAT et 15% n'ont peu ou pas d'intérêt pour ce sujet. Cet intérêt est corrélé aux préoccupations pour son territoire (dont les inégalités économiques et alimentaires), ainsi qu'au sentiment d'attachement à son territoire.



Il semble donc que la communication auprès du grand public, lors d'événements ou d'actions qui leur sont destinées, n'est pas assez efficace. Par exemple, l'annuaire de producteurs n'est pas cité dans les actions connues. Cependant le sujet de l'alimentation, et plus précisément du PAT, intéresse les répondant.e.s, d'autant plus que ceux-ci sont attachés à leur territoire.

Satisfaction et pratiques alimentaires actuelles, sur le territoire

	Moyenne (.../4)	Ecart- type
Je suis satisfait.e par la qualité	2.87	0.660
Je mange à ma faim	3.47	0.619
Je suis satisfait.e par l'offre sur le territoire	2.77	0.752
Je souhaite manger plus de local	3.57	0.609
Je souhaite manger plus de bio	2.91	1.045
Mon alimentation est importante pour moi	3.64	0.610
Je me sens libre dans mes choix alimentaires	2.96	0.885

- 15% des personnes sont totalement satisfaites de leur alimentation actuelle (50% se disent à peu près satisfait.e.s)
- 94% ont le sentiment de manger à leur faim
- 66% sont satisfait.e.s de l'offre alimentaire sur le territoire
- 30% des personnes ne se sentent pas libres dans leurs choix alimentaires
- 95% des répondant.e.s trouvent que leur alimentation est un sujet important

Le score global de satisfaction est corrélé à la part de bio et de local dans son alimentation. De plus, il la satisfaction est la plus haute chez les hommes et femmes au foyer et la plus basse chez les ouvrier.es. Cela peut être dû au temps disponible pour l'alimentation, mais également, comme le soulignent les données qualitatives, au manque de temps pour faire ses courses dans

plusieurs lieux et l'incompatibilité des horaires avec la vente directe (marchés, producteurs, etc.).



95% des répondant.e.s souhaiteraient manger plus de produits locaux et 68% souhaitent manger plus de produits bios. Il existe donc une volonté de la population, sur laquelle s'appuyer. Cependant, il est nécessaire de réduire les freins qui empêchent de transformer la volonté en comportements.

Budget consacré à l'alimentation par foyer et par mois

La part du budget consacré à l'alimentation n'est pas dépendante de l'âge, ni de la part d'aliments locaux ou bios dans son alimentation. Cependant, il est lié aux revenus du foyer, et plus la part de budget accordé à l'alimentation est grande, plus le score de satisfaction est élevé.

Budget alimentaire/mois/foyer par tranche et en % cumulés

Budget	% des répondant.e.s	% cumulés
-150€	3.1%	3.1%
150-350	23.0%	26.1%
350-500	34.6%	60.7%
+500	2.3%	63.0%
Ne sais pas	37.0%	100.0%

Critères d'achats

Les critères les plus importants sont : la saisonnalité des produits, l'origine française et locale.

Le critère d'emballages est également important et manger de saison et des produits écologiques est lié à une plus faible quantité d'emballages. Cependant, il faut noter que notre échantillon est particulièrement préoccupé par l'environnement, ce qui explique l'importance de la saisonnalité et des emballages.

Critères d'achats	Moyenne (.../5)	Ecart-type
De saison	4.51	0.668
Français	4.31	0.777
Local (<100km)	4.06	0.889
Moins d'emballages	3.99	1.040
Labels	3.52	0.992
Info nutrition	3.51	1.039
Label écologique	3.40	1.111
Bas prix	3.19	1.031
Marques	2.18	1.024

- Le critère d'origine française est significativement plus élevé que le local.
- Plus le revenu du foyer est faible, plus le prix devient un critère d'achat important.
- Les jeunes mangent moins de local et ceci indépendamment du revenu.

Lieux de courses

Pour la majorité des personnes, les achats alimentaires sont faits dans les grandes surfaces et les marchés.

Les données qualitatives indiquent que les personnes souhaitent pouvoir faire leurs courses dans un seul lieu, mais également que celui-ci soit accessible à des horaires compatibles avec un emploi. L'attente des répondant.e.s s'oriente, d'une part vers une meilleure offre de produits locaux dans les grandes surfaces et d'un plus grand choix dans les magasins de producteurs.

LIEUX COURSES	%
Grandes surfaces	81%
Marchés	67%
Magasins proximités	45%
Magasins producteurs	45%
Magasins bio	38%
Vente directe	37%
Drive	14%
AMAP	2%

Il est également souligné un manque d'informations sur les lieux de vente directe. L'utilisation du numérique est proposé pour améliorer la communication (carte interactive, applications avec indications sur les produits disponibles).

Concernant les marchés de plein vent, il est notifié une baisse de la qualité de l'offre (diversité des produits) et ceci principalement durant la saison hivernale. De plus, dans certaines communes, la fréquentation des marchés est incompatible avec un emploi.

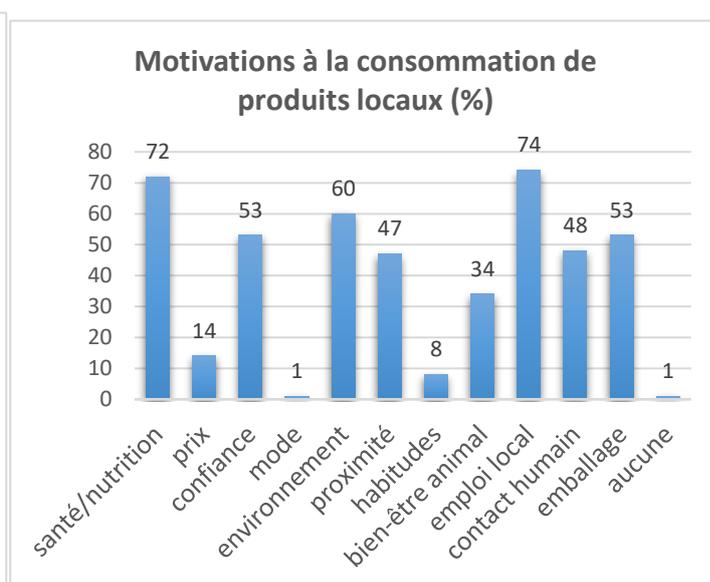
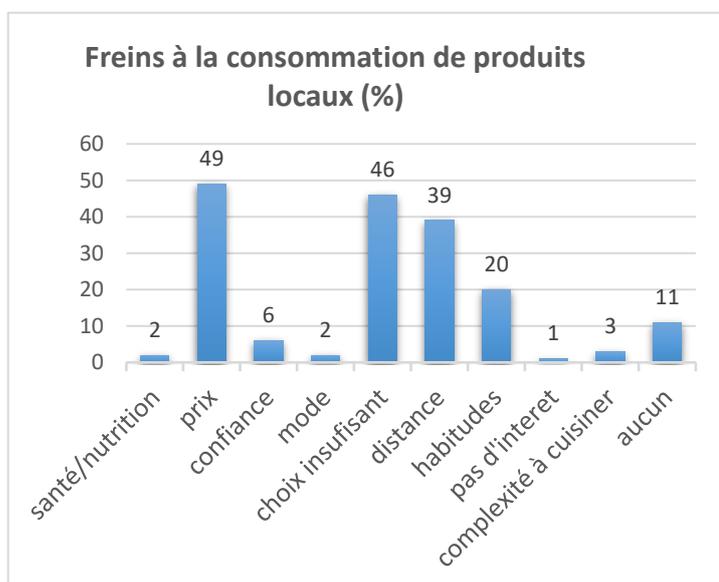


Agir sur les lieux d'achats (horaires, offre de produits locaux, regroupement) est un point clef pour permettre les changements de pratiques. Il faut également éviter une offre orientée vers le tourisme.

Motivations et freins à la consommation de produits locaux

39% des répondant.e.s ont une alimentation composée de 50% de produits locaux.

Les principaux freins sont : le prix trop élevé (49%), le choix insuffisant (46%) et la distance à parcourir (39%). Parmi les freins, il est fait mention du manque de temps pour faire plusieurs



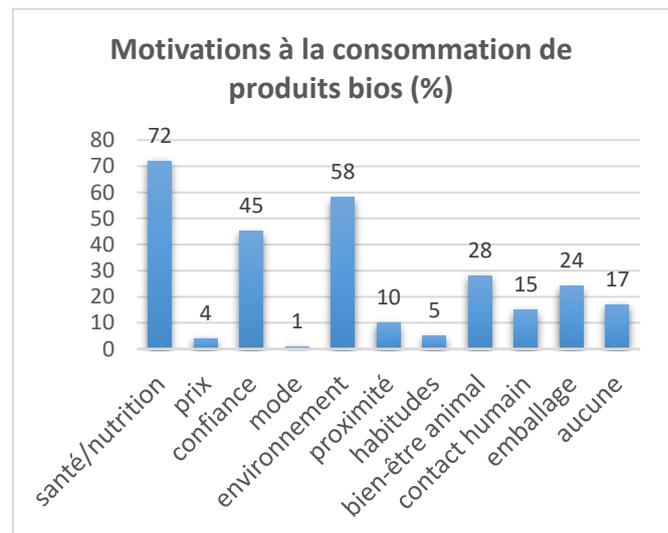
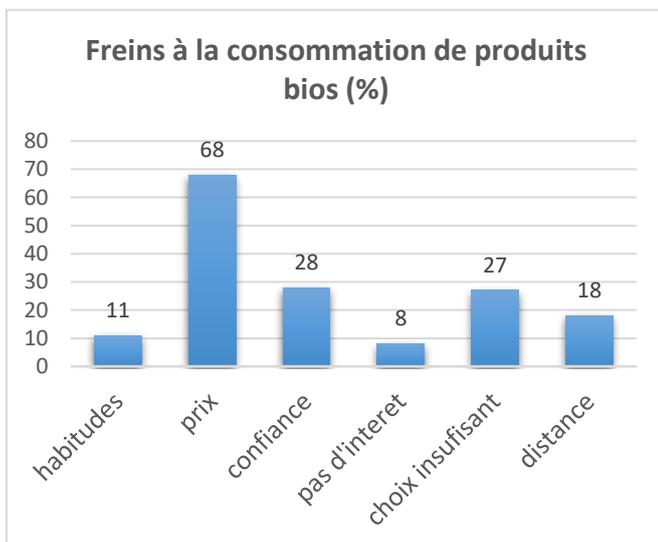
magasins (vs. grandes surfaces) ou de l'incompatibilité des horaires des marchés et des magasins de producteurs.

Les motivations principales sont : favoriser l'emploi local (74%), la santé (72%), préserver l'environnement (60%), la réduction des emballages (54%), et le manque de confiance dans l'industrie alimentaire (53%). Quelques répondant.e.s indiquent que le fait de connaître les modes de productions de l'agriculteur.rice chez qui ils vont, comme une motivation à l'achat local.

La part de produits locaux dans l'alimentation n'est pas corrélée au temps ni au budget consacré aux courses, ni au revenu. Ces données déclaratives vont à l'encontre de l'idée que manger local prend plus de temps et coûte plus cher. Cependant, ceux-ci sont quand même perçus comme des freins.

Motivations et freins à la consommation de produits bios

40% des répondant.e.s ont une alimentation composée à moins de 25% de produits bios (moins importante que la part de local).



Pour la consommation de produits bios, un seul **frein** ressort majoritairement : le prix (68%).

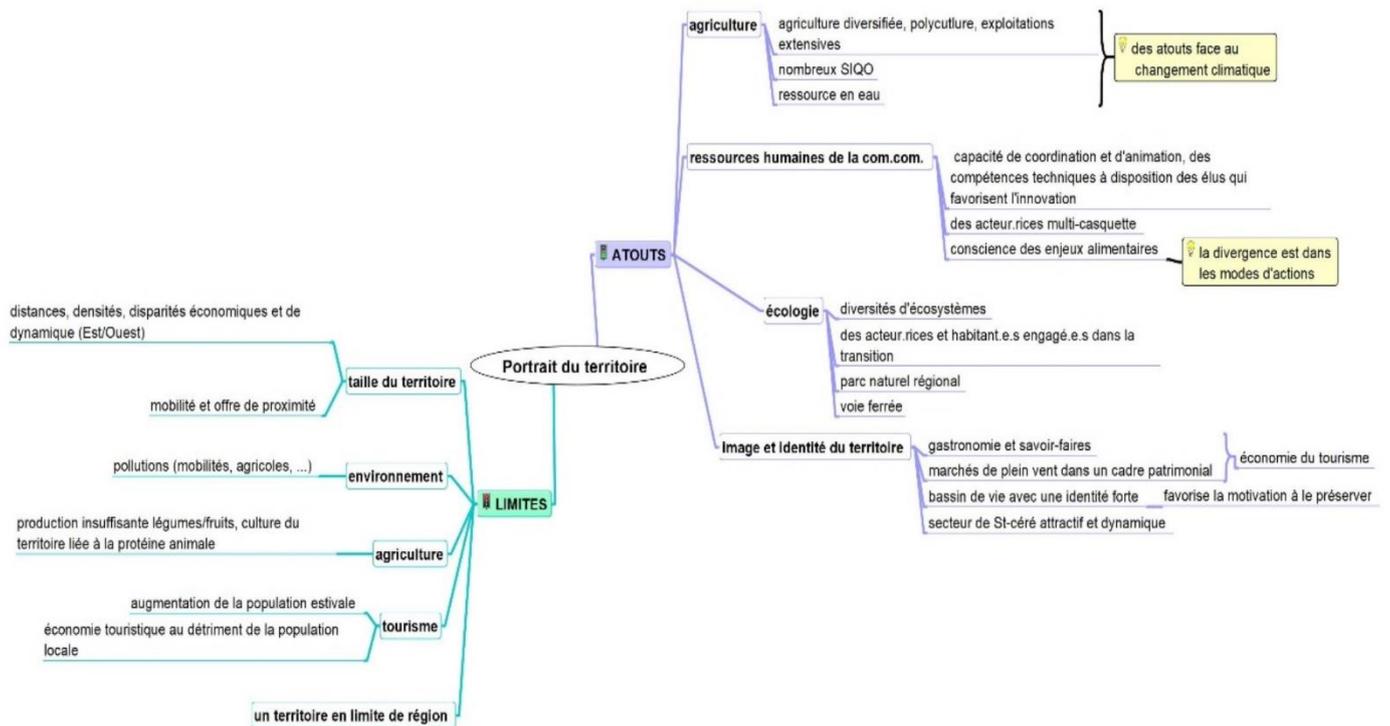
Dans les commentaires libres, les répondant.e.s soulignent le fait que l'offre bio sur le territoire provient d'autres pays. Les trois principales **motivations** sont : la santé (72%), la protection de l'environnement (58%) et le manque de confiance dans l'industrie alimentaire (45%).



Les freins communs à la consommation de bio et local sont : le prix, l'offre insuffisante (diversité et disponibilité) et la distance à parcourir. Les données qualitatives permettent de préciser la complexité de ces freins. Concernant le prix, il est nécessaire de questionner l'équilibre entre capacité financière des consommateur.rice.s et rémunération juste des producteur.rice.s. On retrouve dans ce sujet du prix, l'enjeu de la précarité des consommateur.rices (dans un contexte d'inflation) et la précarité des producteur.rice.s (contexte de revendications).

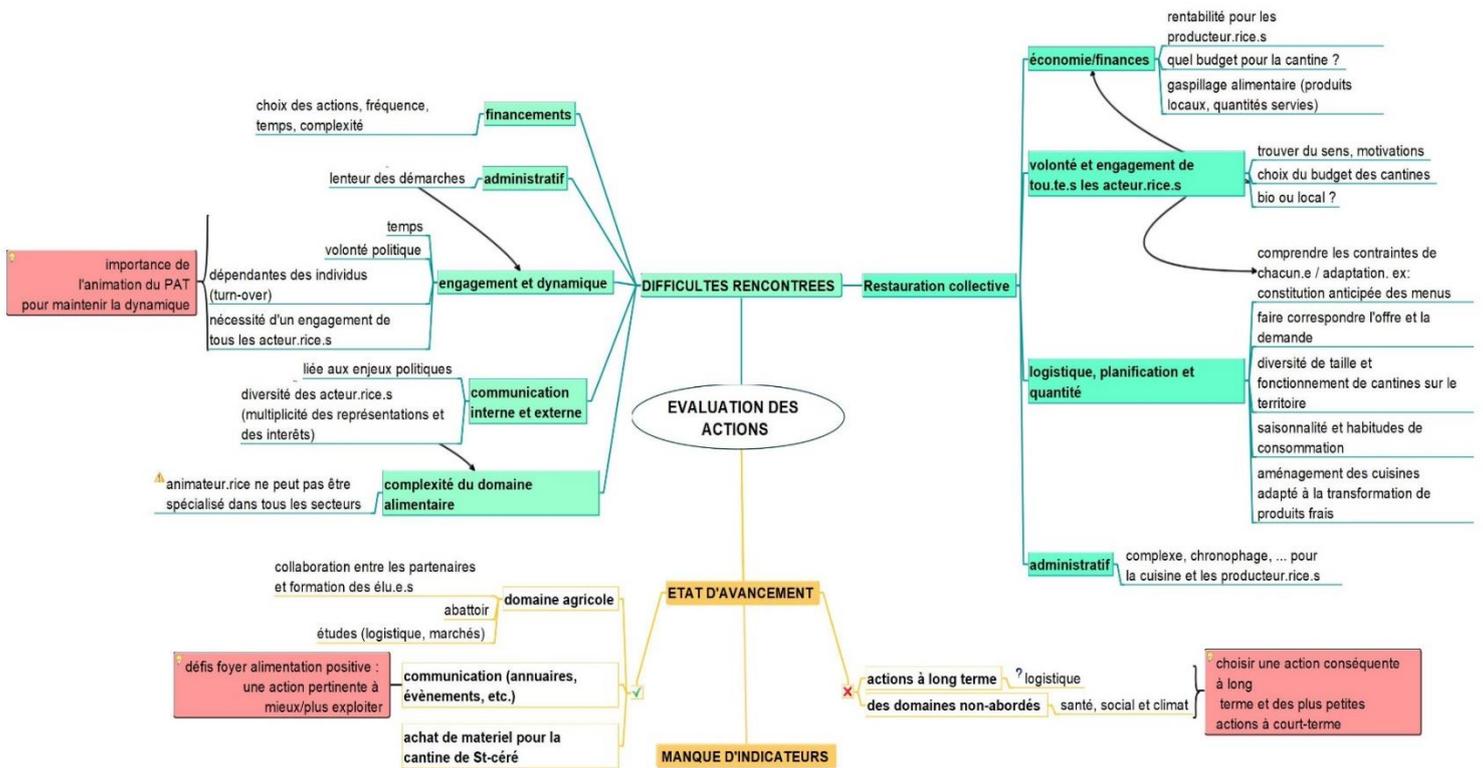
2.2 Entretiens

Atouts et limites du territoire pour la réalisation des actions



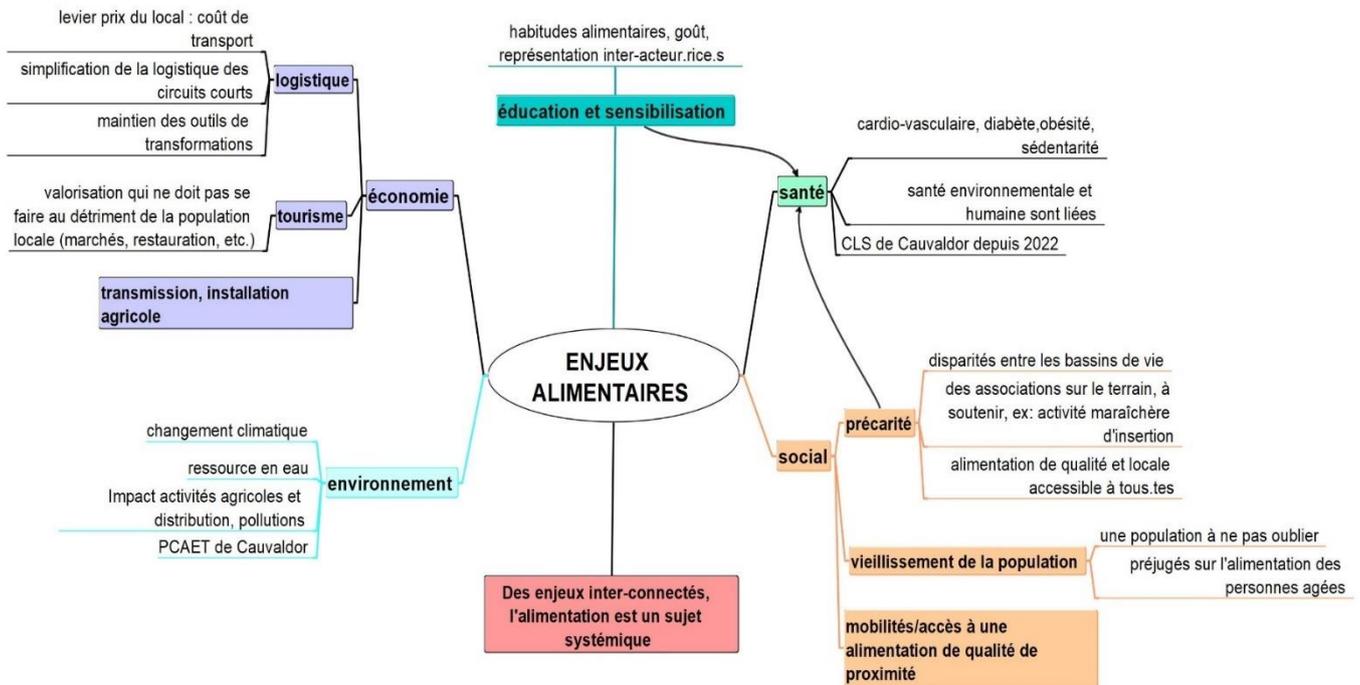
Evaluation des actions du PAT

A partir des 22 entretiens menés auprès d'acteur.rice.s faisant partie du COPIL ou de professions en lien avec l'alimentation, un bilan des actions réalisées, de celles manquantes et des difficultés rencontrées, a pu être dressé. La carte mentale ci-dessous synthétise les éléments abordés par ces personnes.



Les enjeux actuels et à venir, du territoire

A partir de ces mêmes entretiens et de l'atelier collaboratif, réalisé durant le COPIL, un portrait des enjeux actuels et à venir a pu être établi. Il permet d'identifier les axes et objectifs qui doivent guider les actions du PAT.



3. PRECONNISATIONS

A partir des résultats de l'enquête sur les pratiques alimentaires et des entretiens, une proposition de plan d'action du PAT a pu être élaborée.

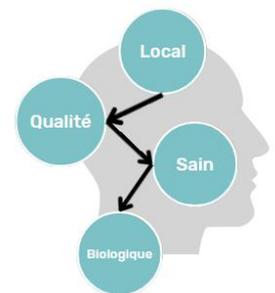
Concernant le questionnaire, notre échantillon n'est pas représentatif de la population du territoire. Les réponses permettent donc un aperçu des pratiques alimentaires et des enjeux qui les accompagnent, mais sont à considérer avec discernement.

3.1 A partir du questionnaire

a) La demande

L'enquête par questionnaire a permis de conforter l'idée que les pratiques alimentaires peuvent continuer à s'orienter vers plus de produits locaux et de qualité. L'étude menée auprès de la population argumente le constat que, pour favoriser cette transition, les leviers d'actions se situent plus à l'échelle structurelle qu'individuelle.

En effet, les représentations autour des concepts « d'alimentation locale » et « d'alimentation de qualité » sont positives et guident les comportements vers une volonté de consommation (la motivation pour sa santé en tête). Le fait que l'alimentation locale soit considérée comme une alimentation de qualité et saine, renforce l'idée qu'il n'y a pas de freins à la consommation dans ces représentations.



Le terme de qualité contient la notion de biologique, dans le sens d'une alimentation « sans produits nocifs » pour l'humain et pour l'environnement. Cette notion de santé systémique (humain/environnement) est un enjeu pour la population, comme le montrent les résultats sur les préoccupations et sur la satisfaction alimentaire.

→ Il y a donc une attente sur l'offre alimentaire du territoire, qui puisse correspondre à cette représentation globale d'une alimentation locale, de qualité, et bonne pour la santé.

Les préoccupations, la perception d'une problématique est indispensable pour amorcer un changement de comportement. Parmi les 3 préoccupations qui ressortent de l'étude (ma santé, mon pouvoir d'achat, l'environnement), chacune peut faire l'objet d'un argument, à destination d'un public cible différent (correspondant à des valeurs, des caractéristiques identitaires).

b) L'offre

Il est donc nécessaire de travailler sur l'offre alimentaire du territoire, au niveau du choix et de la disponibilité (diversité, biologique, etc.).

La structure et l'organisation des points de vente sur le territoire doivent être questionnée. Les freins soulevés par l'étude étant : la proximité, le regroupement de l'offre dans un seul lieu (magasins de producteurs, Amap) et une compatibilité d'accès avec des contraintes

professionnelles. Une évolution de la communication vers des supports numériques est également pertinente (cartes interactives des points de vente, produits disponibles, etc.).

Le sujet des marchés de plein vent doit être tout particulièrement considéré. En effet, la qualité des marchés est perçue comme s'affaiblissant, sur le territoire : moins de produits locaux (donc de qualité), et une saisonnalité tournée vers le tourisme.

L'enjeu économique touristique du territoire doit être réévalué au regard de la qualité de vie de la population locale. L'offre alimentaire doit, avant tout, être organisée à destination des résident.e.s permanent.e.s (marchés, restaurants, ...). Ceci en accord avec les objectifs d'attractivité de jeunes actif.ve.s.

c) Le prix

Cependant, le frein le plus prégnant est l'accessibilité financière perçue, de l'alimentation locale et de qualité.

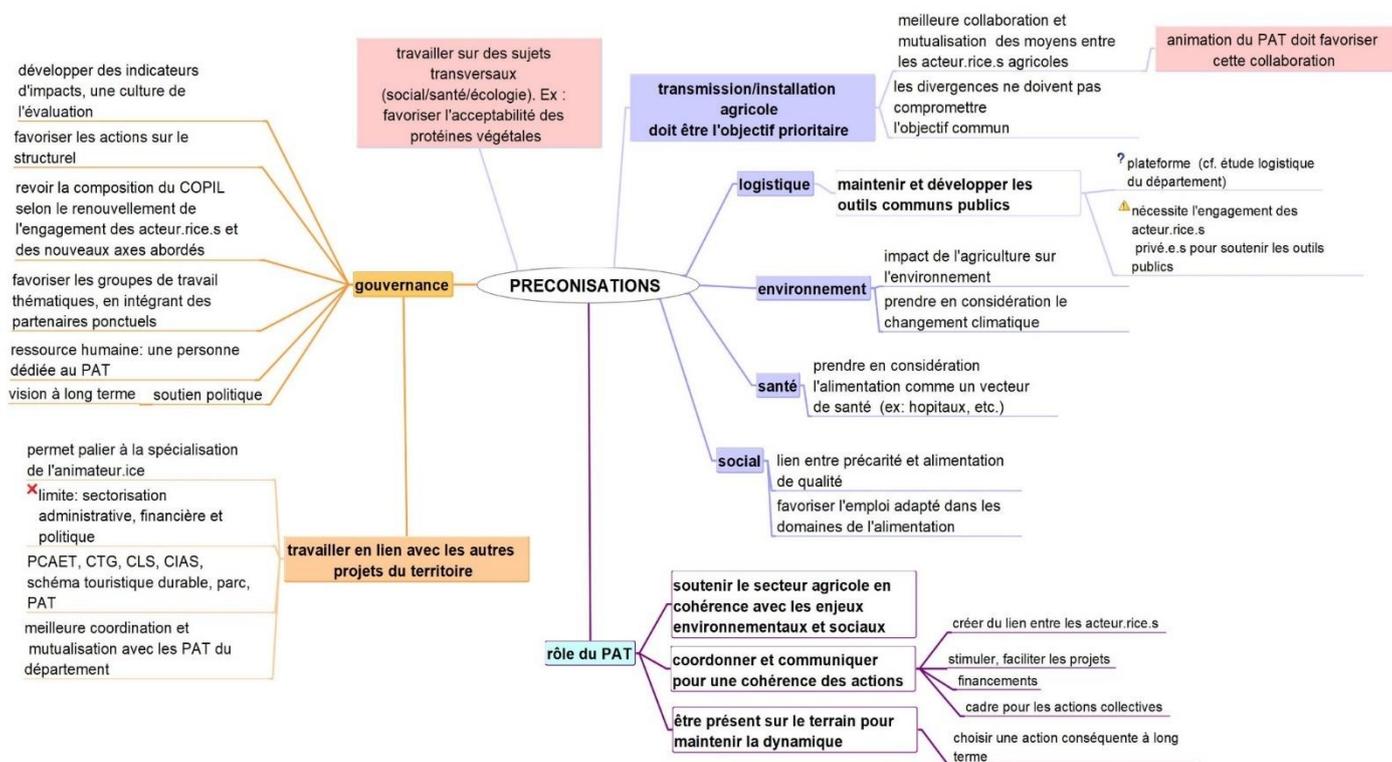
Même si la communauté de communes n'a pas de pouvoir d'agir directement sur le pouvoir d'achat des habitant.e.s., plusieurs pistes d'actions peuvent être envisagées.

- Mener une étude sur le territoire pour comparer les prix de l'alimentation locale et celle des grandes surfaces, afin de pouvoir communiquer à la population et déconstruire de potentiels a priori
- Sensibiliser et promouvoir les protéines végétales (moins coûteuses que les protéines animales)
- Sensibiliser et communiquer sur la différence de prix et sur la rémunération des producteurs entre les grandes surfaces et la vente directe. Sur ce point, l'actualité des derniers mois (revendications agricoles) offre un contexte favorable. En effet, l'étude montre que les habitant.e.s ont conscience de l'impact de leurs choix alimentaires sur les conditions agricoles, sans pour autant que cela soit une préoccupation → renforcer le lien entre consommateurs et producteurs (principe des magasins de producteurs, des événements de fermes ouvertes, etc.)
- Renforcer l'axe sur la précarité dans le PAT
- Défi foyers alimentation positive : mieux communiquer sur les résultats de cette action, refaire une édition en s'appuyant sur les centres sociaux pour recruter des candidats.

Pour compléter ces préconisations, le score de confiance dans les institutions publiques pour gérer la question alimentaire est polarisé au sein de l'échantillon. Cette donnée nous amène à souligner l'importance de s'appuyer sur les acteur.rices, les associations, déjà présentes sur le territoire et l'intérêt de motiver des initiatives citoyennes, afin d'atteindre un public plus large.

3.2 A partir des entretiens

Les entretiens ont permis d'identifier ensemble des préconisations. Celles-ci concernent d'une part, les axes à aborder ou à renforcer dans les actions du PAT, et d'autre part, la gouvernance et la réaffirmation des rôles du PAT. Le schéma ci-dessous en illustre la synthèse.



3.3 Préconisation de plan d'action

A partir de l'ensemble de l'étude présentée et de l'atelier de co-construction des objectifs du Copil (17 mai 2024), le plan d'action suivant a pu être établi.

1. MAINTENIR & DEVELOPPER L'OFFRE DE PRODUITS LOCAUX	Accueillir et accompagner les porteurs de projet et nouveaux installés	Favoriser l'accès au foncier, notamment par l'implication des élus dans un rôle d'interface et d'information
		Mettre en place une démarche d'accueil et d'orientation des porteurs de projet
		Aider à la formation des salariés agricoles et des hors cadres familiaux
	Maintenir les exploitations en place	Poursuivre le travail sur la transmission des exploitations
		Mettre en place une démarche de reconquête des espaces agricoles en friche
	Structurer l'offre et la demande alimentaire	Maintenir, renforcer ou mettre en place des outils de production et de transformation collectifs (CUMA, ASA,...)

		Poursuivre le soutien à l'abattoir
		Structurer la logistique de distribution
		Renforcer l'offre de nouvelles productions et de diversification
		Inciter à la commande publique
	Limiter l'impact du tourisme sur la disponibilité de l'offre alimentaire locale	Veiller au maintien de la qualité de l'offre des marchés durant toute l'année
		Aider à maintenir une offre de restauration de qualité, toute l'année
Développer, soutenir la production AB	Accueillir, informer et former les porteurs de projet sur le territoire en AB	
2. FAVORISER L'ACCES AUX PRODUITS LOCAUX POUR TOUTES ET TOUS	Valoriser le patrimoine alimentaire	Informer les habitants via différentes actions de communication sur les produits, lieux de vente,...
		Développer les évènements/animations sur le patrimoine alimentaire
		Développer la communication auprès des restaurateurs, métiers hôteliers, organisme de formation...
	Développer l'offre de proximité	Favoriser la diversité de l'offre et le regroupement en points de vente
		Développer et faciliter l'accès aux magasins de proximité
		Favoriser les liens entre restaurateurs et producteurs
	Maintenir la qualité des marchés de plein vent toute l'année	Soutenir la présence de producteurs locaux toute l'année
		Soutenir une offre diversifiée de produits locaux
		Rendre accessible les marchés à la population « active »
	Structurer la logistique et la distribution	Accompagner le déploiement des plateformes
		Mettre en réseau producteurs et acheteurs
	Augmenter la part de l'approvisionnement local en restauration collective	Faire correspondre l'offre et la demande par le développement d'une plateforme logistique
		Faciliter les démarches pour favoriser les produits locaux dans les cantines scolaires après de tous les acteurs
		Accompagner les cuisiniers pour utiliser les produits locaux, de saison
Sensibiliser aux pratiques « anti-gaspillage » et aider à l'équipement		
3. ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ECOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE	Limiter l'impact de l'agriculture sur l'environnement	Sensibiliser à la préservation de la qualité de l'eau et des sols
		Valoriser les productions respectueuses de l'environnement
	Limiter l'impact et accompagner l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique	Sensibiliser et communiquer sur les leviers d'action
		Travailler en collaboration avec le PCAET

	Limiter la pollution liée à la distribution et la logistique	Favoriser les circuits courts et l'offre de proximité
		Développer la logistique et la mise en commun des outils
		Favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective
	Associer alimentation et environnement	Sensibiliser sur les enjeux environnementaux liés à l'alimentation (réchauffement climatique, biodiversité...)
Agir sur le gaspillage alimentaire auprès des habitants		
	Sensibiliser sur la consommation favorable à la santé et à l'environnement local	Faciliter le passage à un acte de consommation favorable à la santé humaine comme environnementale
4. FAIRE DE L'ALIMENTATION UN VECTEUR DE SANTE POUR TOUTES ET TOUS	Faire le lien entre santé et alimentation	Informé et sensibiliser sur le lien entre santé, alimentation et environnement
		Promouvoir une alimentation de qualité accessible
		Travailler en lien avec le CLS et les autres PAT du département
	Faire de l'alimentation un vecteur de soutien social	Soutenir les projets de réinsertion par l'activité agricole et les emplois adaptés
	Favoriser l'accès à une alimentation locale, de qualité pour tous les habitants (notamment les personnes âgées et les familles en précarité)	Sensibiliser les professionnels de santé et de la distribution de repas à domicile
		Mettre en contact les producteurs et les associations caritatives
		Faire des cantines un vecteur de santé par l'alimentation, par la pédagogie sur le « bien manger »
Accompagner l'augmentation de la consommation de produits locaux, de qualité, en limitant l'impact sur le budget	Sensibiliser au « mieux manger » et aux possibilités de consommer des produits de qualité en limitant l'impact budgétaire	
5. POURSUIVRE LA GOUVERNANCE DU PROJET	Travailler en lien avec les autres projets du territoire (PCAET, CLS, CTG, projets du PNRCQ, schéma touristique durable, PAT départementaux)	Créer/renforcer une dynamique de coopération
		Travailler sur des sujets transversaux
		Mettre en commun les ressources
	Maintenir la dynamique du PAT et l'engagement des acteurs	Mener une réflexion sur la composition du CAT / renouveler l'engagement des membres
		Favoriser des actions de fond, sur le long terme
		Animer, coordonner, stimuler et faciliter les projets
	Développer une culture de l'évaluation	Définir des indicateurs d'impact pour chaque action menée
		Mener des évaluations à intervalle régulier

CONCLUSION

Ce document a permis de présenter une mise à jour du diagnostic de territoire de Cauvaldor, dans les différents domaines en lien avec l'alimentation, ainsi que l'évaluation du PAT. A l'issue de cette démarche globale, un plan d'action a été élaboré, en co-construction avec le comité de l'alimentation territorial.

L'ensemble de ce travail s'inscrit dans une approche théorique propre à la psychologie sociale et environnementale. Cette expertise porte sur l'analyse des déterminants psychosociaux, des processus cognitifs et motivationnels à la base de la relation humain-environnement en incluant les dimensions spatiales et temporelles. Spécialisé dans le comportement humain, elles s'intéressent aux émotions, perceptions, attitudes et comportements notamment dans le domaine de la transition écologique et sociale. La combinaison des approches psychosociales et environnementales offre un regard systémique permettant l'étude de phénomènes complexes, proche du terrain. Ainsi, comprenant les facteurs favorables à des comportements (individuels ou dans la restauration collective) d'achat local, de qualité, nous pouvons accompagner le développement d'environnements propices au changement de pratiques.

La méthodologie croisée entre questionnaire et entretien est complémentaire. Elle offre des indicateurs chiffrés, éclairés, ce qui en donne une meilleure compréhension. Ici nous avons pu aborder à la fois le grand public et la vision des acteurs présent en aval de la consommation. Cependant, quelques limites à notre étude sont à souligner. Un choix plus restreint de variables dans le questionnaire aurait permis de réduire la durée de passation et ainsi d'augmenter le nombre de réponses (seulement 257 réponses complètes sur 392). L'analyse des données auraient pu être approfondie et faire l'objet d'un rapport plus complet, à destination du chargé de mission. En effet, les données recueillies sont riches et pourraient apporter des informations plus fines que celles proposée actuellement dans le livrable. La limite de cette étude réside principalement dans la taille de l'échantillon et sa représentativité de la population. Celui-ci présente un score élevé de préoccupation environnementale, ce qui reflète sûrement un biais de recrutement des répondant.e.s. (des personnes intéressées par le sujet ou déjà sensibilisée). En ce sens, la diffusion du questionnaire aurait pu être améliorée en allant directement auprès de la population, dans les centres sociaux, les CIAS, etc.

Si la méthode croisée permet d'aborder des dimensions plus larges, elle limite l'approfondissement de chacune d'elles, sur un temps donné. Ainsi nous n'avons pas pu contacter un représentant de chaque secteur de l'alimentation. La grande distribution, les acteurs des circuits-longs, des producteurs de différentes tailles, n'ont pas été entendu lors d'entretiens. Cette limite est d'autant plus prégnante du fait de la complexité du domaine de l'alimentation sur un territoire.

Enfin, les entretiens ont confirmé à quel point la restauration collective était un domaine à part entière, vaste et multi-dimensionnel. Les données recueillies donnent un premier aperçu très intéressant de la problématique, mais qui mériterait d'être approfondi. Une des suites

envisageables de ce stage serait de mener une étude qualitative spécifiquement sur cet aspect, auprès des différents acteurs de la restauration collective, des enfants.

Pour conclure, cette étude préalable à la rédaction du plan d'action du PAT pourra être complétée par la recherche ou la construction d'indicateurs chiffrés. Ceux-ci permettront d'évaluer quantitativement l'impact du PAT sur le territoire, de manière régulière et longitudinale.

BIBLIOGRAPHIE

Andanson, A. et Morgan M., (2023). ABS Communauté de Communes CAUSSES et VALLEE de la DORDOGNE. Agence Transitions

Contrat Local de Santé sur la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (2020)

Quercy Energies Agence Locale de l'Energie et du Climat du Lot (2020). Plan climat air énergie territorial diagnostic territorial.

Stern, P. C. (2000). New environmental theories: toward a coherent theory of environmentally significant behavior. *Journal of social issues*, 56(3), 407-424.

Lahlou, S. (2005). Peut-on changer les comportements alimentaires ? *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, 40(2), 91-96. [https://doi.org/10.1016/S0007-9960\(05\)80471-7](https://doi.org/10.1016/S0007-9960(05)80471-7)

Webographie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-lot-une-agriculture-qui-reste-tres-diversifiee-agreste-etudes-no19-a7141.html#inter4>

<https://www.famillesrurales.org/observatoire-prix-2022>

<https://france-pat.fr/>

<https://www.bio46.fr/>

<https://www.cauvaldor.fr/nous-connaître/nos-projets/climat-air-energie/ressources-documentaires/>

<https://www.cauvaldor.fr/mon-quotidien/sante/contrat-local-de-sante/>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066371>